

CREDOC
BIBLIOTHÈQUE

CREDOC



SITUATION ET PERCEPTION DES FRANÇAIS

EN MATIÈRE DE LOGEMENT ET DE SANTÉ

Sou1978-2173

● 1978

Situation et perception des
Français en matière de logement
et de santé / H. Castro, F. Gros,
P. Pleuvret. (Juil. 1978).

ETUDE ET L'OBSERVATION DES CONDITIONS DE VIE
- 75634 PARIS CEDEX 13 - TEL. 584-14-20

CREDOC•Bibliothèque



53 (4)

CREDOC
BIBLIOTHÈQUE

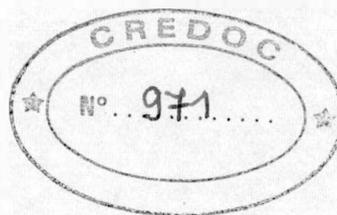
C R E D O C

Division
Enquête Situation-Perception

SITUATION ET PERCEPTION DES FRANCAIS

EN MATIERE DE LOGEMENT ET DE SANTE

Résultats d'une première exploitation de l'enquête O.S.C.E. 1977



Henriette CASTRO
et
Françoise GROS
Philippe PLEUVRET

S O M M A I R E -

	Pages
Préambule	1
I - LE QUESTIONNAIRE	4
II - QUELQUES REMARQUES	6
a) remarques dues au caractère communautaire de l'enquête	6
b) remarques dues aux thèmes étudiés	8
III - CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON	9
IV - LE LOGEMENT	13
a) données factuelles	13
b) avantages et inconvénients du logement occupé	20
- environnement de l'habitation	21
- influence des gênes et nuisances	23
- perception et influence des menaces sociales	26
- logement, confort et appréciations	27
- lien entre satisfaction, taux d'équipement et niveau de revenu	32
- logement, environnement/satisfaction de l'existence	35
V - LA SANTE	36
a) données factuelles	37
- handicap	37
- gênes physiques rencontrées par les enquêtés	38
- état de santé et usage de médicaments	41
- données complémentaires	43
- caractéristiques des enquêtés concernés par l'institution médicale	45
b) le service médical vu par l'enquêté	46
- opinion des enquêtés sur leur plus mauvaise expérience de l'institution	48
- satisfaction face à l'existence et vision de l'avenir	53
- état de santé/âge/satisfaction de l'existence/vision de l'avenir	54
VI - PRESENTATION SYNTHETIQUE DES GRANDS THEMES DE L'ENQUETE	56
- note méthodologique	56
a) le logement	60
- analyse socio-administrative et économique	60
. liste des variables actives	60
. liste des variables illustratives	61
. interprétation de l'analyse	62
+ typologie sur le thème "aspects factuels du logement et caractéristiques de base" avec illustration par le thème "opinions et satisfactions" (analyse 1)	65
+ typologie sur le thème "opinions et satisfactions" avec illustration par le thème "aspects factuels du logement et caractéristiques de base" ou le logement à travers la satisfaction de ses habitants (analyse 2)	69
b) la santé	72
. liste des variables illustratives	73
. typologie sur le thème santé (analyse 3)	77
CONCLUSION	80
Annexe 1 Le questionnaire et les réponses fournis par les enquêtés en effectifs	83
Annexe 2 Quelques résultats de l'enquête logement 1973 menée par l'INSEE	99
Annexe 3.1 Relation entre C.S.P., sexe, handicap, selon qu'il s'agit de l'enquêté ou du chef de ménage	101
Annexe 3.2 Maux plus souvent recensés, consultation, médicaments et ordonnance en fonction de la C.S.P. et de l'âge, en pourcentage.	102

R E S U M E

Situation et perception des français en matière de logement et de santé.

L'enquête exploitée dans ce rapport a été réalisée pour l'O.S.C.E. (1) dans les 9 pays de la communauté, avec un questionnaire identique.

L'exploitation présentée ici porte sur l'échantillon français, représentatif "France entière" des individus de plus de 18 ans. Cette enquête s'est déroulée sur le terrain en juillet 1977; les enquêtés ont été sélectionnés sur listes électorales dans les communes de moins de 10 000 habitants et sur quotas dans les communes de taille supérieure.

Dans la première partie, on étudie le questionnaire et les difficultés qui en découlent du fait du caractère international de l'enquête; dans la seconde, on examine les caractéristiques de l'échantillon (923 hommes et 1026 femmes) en les comparant aux résultats du recensement de 1975.

Dans un troisième chapitre, on examine les résultats issus de l'exploitation du thème logement de l'enquête sous ses deux aspects objectif et subjectif.

Pour ce qui touche les aspects globaux de la satisfaction, qu'ils concernent le logement ou l'environnement, les enquêtés sont satisfaits à plus de 85 %, cependant ils font mention pour 62 % d'entre eux de nuisances plus ou moins importantes dans leur logement, allant du bruit à la pollution, en passant par le froid et l'humidité. Il semble donc que les gênes vécues par les enquêtés, qu'elles soient environnementales (bruit, fumées d'usines) ou sociales (perception de menace à propos des cambriolages ou des agressions) ne jouent pas significativement sur le degré de satisfaction globale des enquêtés. Néanmoins, le souhait de déménager est moindre chez ceux qui ne subissent pas de gêne ou de nuisance et tout particulièrement chez les interviewés les plus âgés et les plus fortunés.

Un peu plus de la moitié de l'échantillon estime que les cambriolages posent un problème. La proportion descend à 41.3 % pour le vandalisme et à un peu plus du tiers pour la circulation. Ces inquiétudes concernent assez peu les ruraux.

(1) Office de Statistique des Communautés Européennes.

Plus du tiers des personnes interrogées, qui considèrent leur logement comme "beaucoup trop petit" en sont néanmoins "très satisfaites" voire "assez satisfaites". Pour les occupants de logements "plutôt petits", plus des 3/4 en sont très ou assez satisfaits.

Le désir d'accession à la propriété diminue avec l'âge et avec les ressources des intéressés.

De façon générale, nous ne dégageons pas d'informations nouvelles concernant le logement, elles sont dans l'ensemble comparables aux résultats obtenus par l'enquête logement INSEE 1973. L'examen plus approfondi des résultats devrait pourtant permettre de s'interroger plus avant sur ce que ces notions de satisfaction recouvrent, d'autant que les analyses de correspondances (chapitre 5) auxquelles nous avons soumis les données aident à mettre en évidence le fait que les catégories satisfaites de la population ne sont pas celles dont le niveau de vie est le plus haut.

Dans le 4ème chapitre, nous examinons les résultats portant sur l'état de santé des enquêtés vu essentiellement sous l'angle des soins médicaux et hospitaliers auxquels ils ont pu avoir recours. Plus de la moitié de l'échantillon ne s'est pas déclaré concerné. Il faut noter cependant que 23.2 % de la population interrogée dit souffrir d'un handicap ou d'une maladie qui la gênera pour l'avenir.

On observe évidemment que les handicaps de santé croissent avec l'âge. Ils semblent également diminuer avec la progression des revenus, sans cependant trop peser sur la vie des enquêtés; on a constaté que 43.2 % de ceux-ci (handicap signalé ou non) ont pris des médicaments depuis 4 semaines. Toutefois, et bien que manifestant des troubles de santé, ils consultent rarement.

L'importance des maux ressentis paraît variable selon les catégories socio-professionnelles et atteint son maximum chez les ouvriers actifs (et non chez les retraités). Les femmes consomment 1/3 de médicaments de plus que les hommes. Ces informations ne contredisent pas les résultats de l'enquête médicale INSEE/CREDOC.

On étudie également la manière dont les usagers des hôpitaux vivent cette expérience, ainsi que la gêne que peuvent ressentir les malades qui ont recours à la médecine ambulatoire (consultation ou visite). Dans les deux cas, la gêne la plus marquée est due à l'insuffisance de l'information fournie par le personnel médical, suivie de près par le sentiment d'incapacité du malade d'agir sur son propre sort.

On dénombre cependant 84.7 % d'enquêtés assez ou très satisfaits de l'existence, avec 2.3 % d'abstentions, bien que quand il s'agit de savoir "comment évolueront les choses dans l'avenir", on trouve déjà 22.7 % d'abstentions, 34.7 % d'avis "ce sera pareil" et un peu moins qui pensent que cela "ira mieux" ou "beaucoup mieux". Seuls 9 % craignent que "cela ira moins bien".

Dans un cinquième chapitre, on compare les typologies de population dégagées par une analyse factuelle des variables objectives portant sur le logement, à une analyse utilisant au contraire comme variables actives les informations subjectives. On met ainsi en évidence la complexité des liens entre les perceptions et les situations relatives à un thème particulier.

En conclusion, on essaye de voir la portée concrète que peut avoir cette exploitation pour la mise au point future d'une enquête à thèmes multiples et on note que des études méthodologiques complémentaires aideraient à une meilleure compréhension des résultats publiés.

Préambule. (1)

Cette enquête s'inscrit dans le champ du groupe de travail de l'O.S.C.E. "Indicateurs sociaux subjectifs". Ce groupe est composé des pays suivants : Belgique, Danemark, France, Italie, République Fédérale Allemande, Hollande, Irlande, Grande Bretagne. Il s'est fixé comme objectif la réalisation d'enquêtes qualitatives dont la première, réalisée en 1977, a porté sur le logement et la santé. Le questionnaire de cette enquête a été élaboré par l'ensemble des experts des pays participants et la Grande Bretagne (O.P.C.S. *) a été désignée pour rapporter tant sur l'élaboration définitive du questionnaire que sur les résultats dégagés par ces enquêtes à l'échelle communautaire. Au moment où paraît cette première exploitation française, les résultats de la communauté n'ont pas encore fait l'objet de publications connues, mais bien sûr, chaque pays resté maître de son matériel peut en faire une exploitation spécifique.

Pour la France, le CREDOC a été chargé de la réalisation et du suivi de l'enquête Logement-Santé pour 1977 et d'une enquête qui aura lieu en octobre 1978 dont le thème porte sur une approche qualitative de la vie au travail. Le rapport qui suit a pour objet une exploitation partielle de l'enquête Logement-Santé. En effet, cette enquête peut prendre plus sens dans l'ensemble des enquêtes communautaires qu'en France, puisqu'elle est conçue pour donner lieu à des comparaisons. Il ne faudrait donc pas en attendre plus qu'elle ne peut en donner.

L'enquête Logement-Santé porte sur un échantillon représentatif "France entière" de 1 949 individus de plus de 18 ans, de nationalité française. Avant l'enquête définitive, un questionnaire pilote a d'abord été testé dans chaque pays sur une centaine d'individus. A l'issue de cet essai, l'expert britannique a dégagé le questionnaire définitif, reproduit ensuite à l'identique dans chaque pays de telle sorte que les résultats soient comparables.

(1) Françoise GROS a effectué un dépouillement préliminaire de l'enquête O.S.C.E. Les travaux informatiques ont été réalisés par Philippe PLEUVRET.
* Office of Population Censuses and Surveys.

L'échantillon français a été élaboré comme suit :

- Le premier degré de sondage (tirage des communes) a été réalisé avec stratification selon la région et les catégories de communes ou d'agglomérations. Ces régions sont les 9 régions administratives : Région Parisienne, Bassin Parisien Est, Bassin Parisien Ouest, Nord, Est, Ouest, Sud Ouest, Sud Est, Méditerranée.

- Le second a donné lieu à deux procédures selon la taille de la commune. Dans les communes ou agglomérations de moins de 10 000 habitants, les individus ont été tirés à partir des registres électoraux, soient 698 individus. Dans les agglomérations supérieures à 10 000 habitants, la recherche des individus interviewés, soient 1 257, a été faite en respectant des quotas établis à partir du recensement de 1968 de :

1) Sexe

2) Age de l'interviewé (e) en 5 tranches : 18 à 24 ans
25 à 34 ans
35 à 49 ans
50 à 64 ans
65 ans et plus

3) Catégorie socio-professionnelle du chef de famille en 6 tranches :

- Agriculteurs, exploitants, salariés agricoles
- Artisans, petits commerçants
- Cadres supérieurs, professions libérales, industriels, gros commerçants
- Cadres moyens, employés, divers
- Ouvriers, personnel de service
- Sans profession (étudiants, retraités)

4) Nombre de femmes actives (en pourcentage selon les régions)

5) Habitat en 4 tranches :
10 000 à 20 000 habitants
20 000 à 100 000 habitants
plus de 100 000 habitants
agglomération parisienne

Six questionnaires ont été annulés à la relecture, donc le fichier comporte 1949 questionnaires (1). L'enquête sur le terrain a été réalisée par l'Institut de Sondage Laviaille (I.S.L.) entre le 4 juillet 1977 et le 3 Août 1977.

(1) Le tirage de l'échantillon des communes a été fait sur les bases du recensement de 1968 selon des quotas analogues à ceux utilisés par le C.E.S.P.

I - LE QUESTIONNAIRE -

Il s'agit d'un questionnaire de 73 questions composites dont 40 sont factuelles du type "*Combien de chambres à coucher possédez-vous dans votre logement*" ou "*Combien de fois êtes-vous allé(e) chez un médecin généraliste depuis 4 semaines*", 33 sont des questions d'appréciation, et plus généralement d'opinion du type "*Etant donné le nombre de personnes qui composent le foyer, et compte-tenu de leur âge et de leur sexe, diriez-vous que votre logement est actuellement :*

- *beaucoup trop petit*
- *plutôt petit*
- *suffisamment grand*
- *plutôt grand*"

ou "*Avez-vous été satisfait (e) de la visite, du traitement, des conseils de votre médecin. Etiez-vous :*

- *Très satisfait (e)*
- *Assez satisfait (e)*
- *Assez peu satisfait (e)*
- *Pas du tout satisfait (e)*

Cinq questions sont suivies de la formule "*laquelle*" et l'enquêteur avait pour mission d'écrire en clair la réponse de l'enquêté. Certaines n'ont pas été chiffrées et ne pourront donc faire l'objet d'une exploitation ultérieure, notamment dans le domaine de la santé (1).

Une question est ouverte : "*Si "emménagé(e)" depuis 1967, pourquoi avez-vous déménagé pour venir ici, à cette adresse*" ? Une relance était prévue : "*Pour quelles autres raisons ?*".

En sus des soixante treize questions posées, deux autres types d'information figurent dans le questionnaire. L'une de celle-ci concerne

(1) cf. questionnaire en annexe.

l'enquêté(e). Il s'agit des "caractéristiques sur le foyer de l'interviewé(e)" qui traitent de la composition de la structure familiale à laquelle l'enquêté(e) appartient, de sa position (ou non) de chef de ménage (1), de son état civil, de sa situation professionnelle, de sa catégorie socio-professionnelle, et de celle du chef de ménage lorsque l'enquêté ne se définit pas comme tel (femme au foyer, enfant -de plus de 18 ans - parents ...). L'autre information provient de l'enquêteur qui devait répondre à une série de questions portant sur les "caractéristiques du logement de l'interviewé(e)" : type d'habitation, collectif ou individuel, situation géographique générale (centre ville, périphérie ou banlieue, bourg, village de commune rurale, habitat dispersé près d'une commune rurale), entretien des maisons environnantes à 100 mètres, état de la voirie, aspect du voisinage en densité d'espaces verts. Ces informations, notées par les enquêteurs, ont dans la plupart des interviews, été portées en présence des enquêtés.

Sans aborder encore les résultats de l'enquête et les problèmes d'interprétation qu'ils peuvent soulever, il faut mentionner les principaux sous-thèmes : il s'agit d'abord du statut d'occupation du logement de l'enquêté, de la date d'entrée dans le logement, de son degré de confort, y compris usage exclusif ou partagé de jardin, cuisine, espace pour vivre, agrément du logement (chauffage, clarté, nuisances diverses), possession de biens mobiliers et immobiliers, aisance d'accès aux transports en communs, qualité de l'environnement au titre des équipements, de la sécurité, du voisinage et, en général, de l'évaluation du degré de satisfaction de la personne interrogée.

Dans un deuxième temps et selon la même méthode d'approche, c'est l'état de santé de l'enquêté qui fait l'objet de questions. Il s'agit de connaître l'opinion de l'enquêté sur la présence ou non d'un

(1) En France, l'on adopte le critère INSEE qui stipule : "est chef de ménage, celui qui se déclare comme tel".

handicap ou d'une maladie et d'essayer de savoir si cet état influe ou non sur ses activités, plus que de vérifier l'exactitude du diagnostic (les freins apportés à l'activité de l'enquêté seront considérés au même titre que les gênes vécues dans le logement ou son environnement). Les questions sur la santé privilégient donc la perception de l'état de santé au détriment de la précision nosographique. Elles cernent, à travers la fréquentation du personnel médical et des services de santé, l'appréciation portée par les "utilisateurs" sur la rapidité, l'efficacité, la qualité, y compris humaine, du service reçu. Elles abordent aussi l'appel (ou non) du médecin face aux affections courantes, et le rapport (ou l'absence de rapport) entre ces affections, l'appel au médecin et la consommation médicale. Quelques questions portent sur la présence éventuelle de difficultés d'ordre administratif. Cet ensemble de questions est tout à fait original dans la mesure où le vécu des services médicaux est appréhendé au travers de l'opinion de ceux qui en bénéficient et non de ceux qui le dispensent. L'on y reviendra.

Le questionnaire se termine sur la satisfaction ou l'insatisfaction de l'enquêté face à son existence.

II - QUELQUES REMARQUES -

a) Remarques dues au caractère communautaire de l'enquête.

Il faut tout d'abord évoquer les problèmes soulevés par le "guidage" du questionnaire. Pour que les résultats soient comparables, il fallait évidemment que le guidage du questionnaire soit identique, ce qui entraîne des difficultés d'interprétation lorsque l'on aborde l'exploitation française. En France, lorsque l'I.N.S.E.E. fait procéder aux enquêtes logement, il est demandé aux enquêteurs de remplir une fiche technique sur le logement qui précise : "*Y a-t-il un ascenseur dans l'immeuble*". La présence de cet équipement donne, en effet, une indication sur le type d'immeuble lorsque celui-ci n'est pas récent (1)

(1) Lorsqu'il est récent, cette information perd de sa valeur puisque l'ascenseur est devenu obligatoire dans les bâtiments de plus de 4 étages.

Dans l'enquête O.S.C.E., la question sur l'ascenseur n'est posée que pour les habitants logés à partir du troisième étage, il s'agit donc plus d'un indice de confort individuel que d'un signe (1) d'habitation.

De même, le guidage empêche les habitants d'un immeuble à appartements multiples de déclarer le nombre d'appartements de leur maison. Cette question ne concerne que ceux qui habitent en "maisons individuelles ou accolées". Citons un troisième exemple dans le domaine de la santé : à la question "*avez-vous vu votre médecin généraliste au cours des douze derniers mois en dehors d'une urgence*", les enquêtés qui répondent non, quand bien même ils l'auraient vu exclusivement en urgence, ne peuvent dire si oui ou non ils ont été gênés par une série d'incidents recensés.

Les deux populations, celle qui a consulté en cas d'urgence et l'autre ne sont donc pas mises face à la même situation.

Il faut encore soulever une question concernant les informations qui portent sur le revenu. Dans l'enquête française, une échelle de revenus nets a été présentée aux enquêtés; en Grande Bretagne, il a été demandé le revenu après impôts, assurances et prélèvements divers. De plus, il semble que dans certains cas, la question ait porté sur le revenu du chef de ménage. En France, la question concerne le revenu de l'individu enquêté mais aucune n'appréhende le revenu du ménage. Autrement dit, une femme au foyer donnera vraisemblablement (si elle accepte de répondre) le revenu du ménage puisqu'elle ne dispose pas de ressources propres, mais l'on ne saura pas quelle est la signification du revenu donné par le chef de ménage, puisque l'activité professionnelle du conjoint n'est pas demandée, et donc pas sa rémunération. De même, la personne retraitée, aidée par ses enfants et vivant avec eux, citera le montant de sa retraite mais ses conditions de vie traduisent d'autres ressources.

(1) Au sens symbolique du terme.

Enfin, si la catégorie de communes a constitué l'un des critères de sondage, aucun renseignement précis n'est donné dans le questionnaire sur ce sujet, d'où des informations de prime abord étonnantes : les enquêtés doivent se situer en centre ville, banlieue-périphérie, bourg-village ou zone d'habitat dispersé, mais l'on ne sait pas quelle est la taille de l'agglomération. Il en découle que des habitants d'une commune de 3 000 habitants sont notés "centre ville" au même titre (1) que les habitants de Paris intra muros. Les résultats concernant les logements individuels, la possession de jardin pour ne citer qu'eux, ne pourront que s'en trouver affectés.

Ces difficultés ont conduit à mettre au point des indicateurs qui permettent de les contourner.

b) Remarques dues aux thèmes étudiés.

Les enquêtes logement éclairant les questions factuelles (date d'entrée dans un logement) par des questions subjectives du type : *"estimez-vous que vos conditions de logement sont :*

- *Très satisfaisantes*
- *Satisfaisantes*
- *Acceptables*
- *Insuffisantes*
- *Très insuffisantes*

sont testées depuis assez longtemps pour que cet aspect de l'enquête O.S.C.E. ne prétende pas à l'originalité. Cependant, cette enquête tend à enrichir la connaissance de la perception qu'a une population de ses conditions de logement. Il s'agit d'ailleurs plus d'évaluer le degré de satisfaction de catégories de population dont on s'efforcera de donner une typologie à partir de critères objectifs que de savoir dans quelles conditions objectives de logement ces populations vivent (2).

(1) Sans aucun recours possible, sauf un nouveau et long chiffrage.

(2) Ce dont rendent compte avec fiabilité les enquêtes I.N.S.E.E.

L'on veut, dans ce but, mettre au point des indicateurs de perception en s'appuyant sur le fait que si les réponses aux questions factuelles ne suffisent pas à rendre compte de la réalité, les réponses aux questions d'opinion prises en dehors de leurs inter-relations ne sont pas toujours meilleures. Il faut aussi rappeler que cette enquête, conçue pour être menée simultanément dans huit pays, est le résultat d'un compromis et qu'il était donc difficile de suivre par les moyens classiques une question particulière. Là encore, si les indicateurs sont bien construits, ces difficultés devraient être contournées.

Le degré de complexité s'accroît lorsqu'on aborde la partie santé de l'enquête car si l'ensemble des enquêtés est concerné par des conditions de logement, en revanche tout le monde ne consulte pas le médecin et fréquente moins encore les hôpitaux : nous n'aurons donc pas une population aussi concernée par les questions sur la santé que par les questions sur le logement. Ceci nous conduira à adopter des modes différents de présentation des données, mais aussi à mettre en valeur des informations dans le cas du logement dont on ne retrouvera pas l'équivalent dans l'analyse de la santé. L'on s'efforcera néanmoins, dans un dernier temps, de montrer en quoi ces deux thèmes sont loin d'être étrangers l'un à l'autre.

III - CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON -

Il est composé de 1 949 personnes sélectionnées selon les critères exposés pages 1 et 2. Ces enquêtés se distribuent en 923 hommes et 1026 femmes dont les âges sont les suivants :

TABLEAU I

Répartition des individus interviewés selon l'âge et le sexe (en %)

	18/24 ans	25/34 ans	35/49 ans	50/64 ans	+ 64 ans	Total	Effectif
Hommes	11,7 %	21,9 %	27,4 %	21,5 %	17,6 %	100 %	923
Femmes	13 %	21,1 %	25,6 %	23,2 %	17,2 %	100 %	1026

La comparaison avec les résultats du recensement national I.N.S.E.E. 1975 ne montre pas de différences significatives : la structure âge/sexe de notre échantillon est une bonne photographie de la situation nationale.

TABLEAU 2

Recensement I.N.S.E.E. 1975

	18/24	25/34	35/49	50/64	+ 64	Total
Hommes	16 %	20,8 %	26,7 %	19,3 %	16,6 %	100 %
Femmes	14,9 %	18 %	23,9 %	20,2 %	23 %	100 %

On présente (tableau 3) les catégories socio-professionnelles recensées dans l'enquête. Ce sont celles du chef de ménage lorsque celui ci est interviewé et celle de l'individu enquêté, plus celle du chef de ménage lorsque l'enquêté ne s'est pas dit tel. L'on sait ainsi quelle est la profession du mari lorsque la femme reste au foyer, mais l'on ignore la situation professionnelle de la femme lorsque le mari répond à l'enquête, ce qui explique le léger flottement que l'on repère quand on examine la C.S.P. de l'enquête (1949) et celle du chef de ménage (1081).

TABLEAU 3

a) Catégories socio-professionnelles selon l'individu et le chef de ménage.

	Individu enquêté		Chef de ménage	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Agriculteurs, exploitants	93	4.8	125	6.4
Petits commerçants, artisans	97	5	139	7.1
Professions libérales, cadres Supérieurs	78	3.9	140	7.2
Industriels, gros commerçants	18	0.9	22	1.1
Cadres moyens	137	7	213	10.9
Employés	203	10.4	171	8.8
Contremaîtres, Ouvriers qualifiés	180	9.2	342	17.5
Manœuvres, Ouvriers spécialisés	120	6.2	167	8.6
Divers services, salariés agricoles (1)	99	5.1	89	5.1
Etudiants, écoliers	63	3.2	14	0.7
Retraités	371	19	426	21.9
Autres actifs (2)	11	0.6	4	0.2
Chômeurs	45	2.3	20	1
Femmes au foyer	405	20.8	45	2.3
Incapacité de travail, maladie	31	1.6	22	1.1
	1949	100	1949	100

- (1) La catégorie des salariés agricoles est d'un effectif faible. Dans le courant de l'exploitation, elle est regroupée avec les divers services, catégorie dont après examen, les revenus sont assez proches, de même que les indicateurs de niveau de vie.
- (2) La catégorie autres actifs est constituée des retraités qui malgré la retraite continuent de travailler.

TABLEAU 4

b) Pourcentage des ménages dont le chef de ménage appartient à la même C.S.P. que son conjoint par C.S.P.

Agriculteurs, exploitants	89.2 %
Petits commerçants, artisans	42.9 %
Professions libérales, cadres supérieurs	50.0 %
Industriels, gros commerçants	100.0 %
Cadres moyens	38.5 %
Employés	19.4 %
Contremaîtres, Ouvriers qualifiés	54.1 %
O.S. manoeuvres	23.7 %
Divers services	10.0 %
Etudiants, écoliers	3.8 %
Autres actifs	-
Chômeurs	-
Femmes au foyer	-
Incapacité de travail, maladie	-
TOTAL	100.0 %
Effectif concerné	861

On remarque (tableau 4 p. 12) qu'aucun enquêté n'appartient à une cellule familiale dans laquelle le chef de ménage serait soit "autres actifs", soit chômeurs, femmes au foyer ou en incapacité de travail. Les ménages d'employés, d'étudiants, divers services et de cadres moyens sont ceux dans lesquels le chef de ménage occupe le plus rarement une position similaire dans la grille socio-professionnelle.

Cette description des catégories socio-professionnelles est tout à-fait différente de celle qui était prévue dans le questionnaire communautaire. Dans cette exploitation, nous ne nous appuyerons pas sur les catégories de la communauté, mais sur une nomenclature I.N.S.E.E. en 10 postes un peu modifiée qui restitue mieux le visage de la population française interviewée que les classes prévues à l'origine (1).

(1) Patron avec salariés, patron sans salarié, salarié d'encadrement, autre non manuel, manuel spécialisé, semi ou non manuel spécialisé.

Cette nomenclature a été établie après recodage des catégories socio-professionnelles relevées pour éviter de considérer simultanément, et sans recours, les femmes au foyer, les retraités, les inactifs temporaires (chômage, maladie). En effet, outre des effectifs disproportionnés par rapport à l'ensemble de l'échantillon, un mélange de ce type empêcherait toute observation fine de résultats peu évidents.

TABLEAU 5

Répartition des individus selon la taille du ménage auquel ils appartiennent, en pourcentage.

	Taille des ménages	
	O.S.C.E.	I.N.S.E.E. 1975
1 personne	12.0 %	22.2 %
2 personnes	27.6 %	27.8 %
3 personnes	12.5 %	19.2 %
4 personnes	20.7 %	15.4 %
5 personnes	11.0 %	8.2 %
6 personnes et plus	0.09 %	7.2 %
TOTAL	100.0 %	100 %
Effectif concerné	1949	17744985

TABLEAU 6

Etat civil des enquêtés

	Effectifs	Pourcentages	Recensement 1975
Marié(e)	1423	73.0 %	66.0 %
Divorcé(e)	64	3.3 %	2.4 %
Veuf(ve)	196	10.1 %	10.0 %
Célibataire	262	13.4 %	21.6 %
S.R.	4		100.0 %
TOTAL		100	
Effectif concerné	1949		

On notera que les célibataires sont sous-représentés et les enquêtés mariés sur-représentés dans notre échantillon. Cette différence s'explique par le fait que l'état civil ne constituait pas l'un des critères du sondage.

TABLEAU 7

Situation de l'habitat

	Effectifs	Pourcentages
Centre ville	516	26.5 %
Périphérie, banlieue	709	36.4 %
Bourg, commune rurale	514	26.4 %
Habitat dispersé	204	10.5 %
N.R.	6	0.03 %
TOTAL	1949	100.0 %

On peut constater que les personnes seules sont plus nombreuses en ville, qu'elles soient célibataires, divorcées ou veuves : 35.6 % contre 10 à 15 % de moins dans les autres cas.

IV - LE LOGEMENT -

a) Données factuelles :

720 enquêtés sont logés en habitat collectif (soit 36.9 %) et 1229 (soit 63.1 %) en résidence individuelle regroupant les pavillons séparés et les pavillons accolés.

La situation de l'habitation apparaît dans l'enquête selon des critères non numériques d'où la séparation suivante que l'on ne peut donc comparer systématiquement avec les résultats de l'I.N.S.E.E. (1) de

(1) Les comparaisons avec les résultats de l'I.N.S.E.E. sont difficiles en raison des différences de nomenclatures. On peut cependant s'y référer en annexe 2.

l'enquête 1973. Cette situation est observée en fonction du statut d'occupation du logement.

TABLEAU 8 (1)

Répartition des individus selon leur situation d'habitat et d'occupation du logement.

	centre	périphérie	bourg	hameau	N.R. (2)	Total	effectifs
Propriétaires	22.6	27.2	35.2	14.6	2	100 %	628
Accédants	12.5	36.2	39.5	11.0	3	100 %	392
Loc. H.L.M.	34.3	54.7	7.3	3.7	0	100 %	382
Loc. particulier	39.8	37.8	15.9	6.6	0	100 %	410
Logé gratuitement	22.6	23.4	32.8	20.4	1	100 %	137
Effectif concerné	516	709	514	204	6		1949

Nos pourcentages seraient comparables à ceux de l'I.N.S.E.E. si l'on regroupait les communes rurales et les unités urbaines de moins de 100 000 habitants. Mais ces comparaisons restent hasardeuses, leur intérêt réside essentiellement dans le moyen qu'elles offrent d'apprécier la fiabilité de l'échantillon. L'absence de contradiction donne une image favorable de la qualité des informations O.S.C.E.

(1) Les tableaux de l'I.N.S.E.E. en annexes, portent les mêmes numéros suivis de l'adjonction "bis".

(2) Les N.R. sont donnés en effectifs et pas en pourcentage.

TABLEAU 9

Habitat selon le type d'immeuble.

	Logement indiv.	Logement collect.	Effectifs
Centre ville	17.2	42.4	516
Banlieue périph.	27.1	52.0	709
Bourg, commune rurale	39.5	4.2	514
Habitat dispersé Hameau	15.9	1.3	204
N.R.	6	1	6
TOTAL	100 %	100 %	
Effectif concerné	1229	720	1949

TABLEAU 10

Répartition du statut d'occupation du logement selon le type d'immeuble.

	Logement indiv.	Logement collect.	Effectifs
Propriétaire *	43.8	12.5	628
Accédant	26.0	10.1	392
Logement H.L.M.	5.9	43.1	382
Location partic.	15.7	30.1	410
Logé gratuitement	8.7	4.2	137
TOTAL	100 %	100 %	
Effectif concerné	1229	720	1949

* Est recensé comme propriétaire, l'enquêté dont tous les prêts sont remboursés.

Le tableau 10 est intéressant à comparer à son homologue I.N.S.E.E. dans la mesure où l'échantillon O.S.C.E. partagé en logement individuel, logement collectif, reste suffisamment important pour que les pourcentages des deux enquêtes puissent être considérés simultanément (cf. annexe tableau 10 bis).

TABLEAU 11

Taille du ménage en fonction de la situation de l'habitat.

La faiblesse des effectifs au-dessus de 5 personnes nous a conduit à établir une catégorie "plus de cinq personnes".

	Centre	Banlieue	Bourg	Hameau	S.R.	TOTAL	Effectifs
1	20.2	9.9	8.9	7.4	0	100	235
2	30.6	26.2	27.4	25.5	1	100	538
3	20.0	20.2	18.9	16.1	1	100	381
4	15.5	24.1	19.6	23.5	3	100	403
5	7.9	10.6	13.4	14.7	0	100	215
+ de 5	5.8	9.0	11.8	10.8	1	100	177
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %			
Effectif	516	709	514	204	6		1949

Les personnes seules sont plus nombreuses en centre ville, ce que l'on avait déjà noté. Les couples se répartissent à peu près également dans tous les types d'habitat.

Les structures familiales de 3 personnes sont un peu plus nombreuses en centre ville et banlieue périphérie. Les pourcentages s'inversent un peu pour les groupes de 4 et 5 personnes que l'on retrouve en bourg et hameau.

TABLEAU 12

Taille du ménage selon le statut d'occupation (1)

	propriétaire	accédant	loc. HLM	logement particul.	logement gratuit	Total	effectifs
1	37	2.1	23.4	29.4	8.1	100	235
2	45.4	11.7	15.2	22.7	5.0	100	538
3	28.3	22.6	21.8	22	5.2	100	381
4	22.8	32	19.9	17.9	7.4	100	403
5	23.7	27.9	21.4	17.7	9.3	100	215
+ de 5	26	27.7	20.3	14.1	11.9	100	177
TOTAL	628	392	382	410	137		1949

(1) Comparaison avec l'enquête logement 1973, Tableau 12 bis.

TABLEAU 13

Situation de l'habitat selon le revenu des individus enquêtés
en quartiles (1)

	- 1 500 F.	1 500/3 000	3 000/5 000	+ 5 000	revenus non déclarés	TOTAL	Effectifs
Centre ville	6.8	31.4	24.4	16.1	21.3	100	516
Banlieue	6.5	32.2	28.9	16.8	15.7	100	709
Bourg	11.3	34.2	23.5	12.3	18.7	100	514
Hameau	12.3	30.9	12.3	12.3	32.4	100	204
Effectifs	164	630	479	292	384		1949

(1) Il faut noter que le 2ème quartile est sur-représenté par rapport à la distribution de revenus en 1977 mais qu'une partition plus grossière en 2 zones correspond aux informations connues.

La population de centre ville et de banlieue paraît légèrement plus favorisée, le centre ville accentuant cette tendance, si l'on tient compte du fait que la déclaration des revenus non dite à l'enquêteur recoupe les plus hautes C.S.P.

TABLEAU 14

Statut d'occupation du logement selon le revenu des enquêtés en quartiles (1).

	- 1 500 F.	1 500/3 000	3 000/5 000	+ 5 000	N.D.	TOTAL	Effectifs
Propriétaire	12.9	32	18.9	11.9	24.2	100	628
Accédant	2.0	21.4	31.9	30.1	14.5	100	392
Loc. H.L.M.	6.0	37.4	30.1	8.4	18.1	100	382
Loc. particul.	9.3	39.3	23.2	12.0	16.4	100	410
Log. gratuit	10.2	29.9	18.2	13.1	28.5	100	137
TOTAL	378	164	630	479	298		1949

Taille du logement selon la taille de la structure familiale (tableau 1). Cette information n'est pas comparable d'emblée avec les normes de peuplement de l'INSEE, par contre celles-ci seront utilisées à titre de comparaison lorsque nous aborderons les critères d'évaluation de la taille du logement. Il s'agit cependant d'une sorte d'indice de peuplement puisque la variable taille de logement est fabriquée à partir du nombre de pièces disponibles par personne.

TABLEAU 15

	1 pers.	2 pers.	3 pers.	4 pers.	5 pers.	+ de 5	Effectif concerné
- 1/2 pièce	0	0.6	0.3	1.7	9.8	15.3	59
jusqu'à 1 pièce	6.8	7.6	24.7	35	54.4	71.2	535
jusqu'à 1,5 pièces	0	24.3	32.5	53.1	32.1	10.7	557
jusqu'à 2 pièces	24.3	32.5	37	8.4	2.3	2.8	417
3 pièces et +	68.9	34.9	5.5	1.7	1.4	0	381
TOTAL	100	100	100	100	100	100	
Effectif concerné	235	538	381	403	215	177	

(1) Comparaison avec les statistiques I.N.S.E.E., Tableau 14 bis.

TABLEAU 16

Statut d'occupation du logement par classes d'âge du chef de ménage.

	18/24 ans	25/35 ans	36/49 ans	50/64 ans	+ 64 ans	Total	Effectif concerné
Propriétaire	4.9	6.8	22.1	36.1	29.9	100%	628
Accédant	7.7	28.6	43.9	16.8	3.1	100%	392
Loc. H.L.M.	18.8	28	25.7	16.2	11.3	100%	382
Loc. particul.	17.1	30.5	21.7	14.4	16.3	100%	410
Log. gratuit.	27.7	22.6	13.1	16.1	20.4	100%	137
Effectif concerné	241	418	516	436	338		1949

Les classes d'âges retenues par l'I.N.S.E.E. sont différentes des nôtres, mais la tendance est la même en ce qui concerne les propriétaires et les accédants.

TABLEAU 17

Statut d'occupation du logement selon les C.S.P. du chef de ménage, en 6 postes.

	Agriculteurs	Artisans petits comm.	Cadres sup. professions libérales industriel.	Cadres moyens Employés	Ouvr. (1) Contremaîtres	Inactifs (2)	TOTAL	Effectif concerné
Propriétaire	11.6 %	8.6 %	9.1 %	11.0 %	16.6 %	43.2 %	100 %	628
Accédant	5.4 %	7.7 %	13.8 %	30.6 %	36.5 %	6.1 %	100 %	392
Loc. H.L.M.	0.8 %	2.9 %	4.5 %	23.8 %	46.6 %	21.5 %	100 %	382
Loc. particulier	2.9 %	7.8 %	7.8 %	20.0 %	37.1 %	24.4 %	100 %	410
Logé gratuitement	11.7 %	8.8 %	5.8 %	19.0 %	30.7 %	24.1 %	100 %	137
Effectifs	125	139	168	388	619	510		1949

(1) Cette catégorie socio-professionnelle regroupe les ouvriers qualifiés et spécialisés, les contremaîtres, les manoeuvres et les divers services.

(2) retraités et étudiants.

TABLEAU 18

Statut d'occupation du logement en fonction de la situation de l'habitat.

	Centre	Banlieue	Bourg	Hameau	N.R.	Total	Effectif
Propriétaire	22.6	27.2	35.2	14.6		100 %	628
Accédant	12.5	36.2	39.5	11.0		100 %	392
Log. H.L.M.	34.3	54.7	7.3	3.7		100 %	328
Log. particulier	39.8	37.8	15.9	6.6		100 %	410
Log. gratuitement	22.6	23.4	33.6	20.4		100 %	137
Effectif	516	709	515	204	5		1949

Cette importante densité de propriétaires et d'accédants en centre ville ne doit pas surprendre puisque le centre ville n'est pas différencié, quelle que soit la catégorie de communes de la personne interrogée. Aussi, bien qu'être propriétaire en centre ville d'une commune de 3 000 habitants ne donne pas les mêmes informations que le fait de l'être au centre de Paris, la distinction est infaisable dans cette enquête. L'on retrouve la même étrangeté dans le taux de propriétaires de jardin en centre ville, pour les mêmes raisons (31 %).

b) Les avantages et inconvénients du logement occupé.

Après avoir situé le logement des enquêtés dans un contexte classique, l'on va essayer de voir en passant de l'extérieur de l'appartement à l'intérieur de celui-ci, les avantages et inconvénients que les enquêtés lui attribuent. L'on considérera ainsi aussi bien des phénomènes que l'on déclare objectifs : présences d'espaces verts, ou d'humidité que des indicateurs d'appréciation (satisfaction ou non) et on corrélera les plus significatifs.

- ENVIRONNEMENT DE L'HABITATION -

En ce qui concerne l'environnement de l'habitation, qu'il s'agisse de l'entretien des maisons environnantes (à 100 mètres), de l'état de la voirie et de l'aspect du voisinage en densité d'espaces verts, il est difficile de déceler de grandes variations : cependant, si l'on étudie l'état des habitations voisines comparé à l'état de la voirie en fonction du troisième critère, celui de la densité en espaces verts, on constate que la qualité de l'entretien des habitations baisse légèrement avec la diminution d'espaces verts (- 15 % (1)), alors que la voirie reste de qualité équivalente. Cette légère dissonance peut s'expliquer par le fait que l'entretien de la voirie est du domaine collectif, alors que l'entretien des habitations ressort le plus souvent de l'initiative privée (2), même en ville. Dans les zones plus résidentielles, les habitations sont mieux entretenues, mais il y a aussi présence d'espaces verts. Il ne faudrait tout de même pas en tirer de conclusions hâtives car indépendamment de la présence ou de l'absence d'espaces verts, le tableau ci-dessous montre la qualité de l'entretien du voisinage (3)

TABLEAU 19

Etat des habitations voisines selon l'état de la voirie du voisinage.

Habitations voisines \ Voirie	Bien entretenues	Travaux indispensables	N.R.	Total	Effectif
Bon état	84.5 %	15.1 %	6	100 %	1809
Travaux indispensables	58.2 %	41.0 %	1	100 %	122
N.R.	8	2	8		18
Effectif	1608	326	15		1949

(1) Quand il y a absence d'espaces verts, l'entretien est satisfaisant dans 79.3 % des cas contre 92.3 % dans la moyenne de l'échantillon.

(2) Y compris en habitat collectif apparemment légèrement plus dégradé.

(3) Ont été regroupés en 2 critères, les 4 mentions originelles lisibles en annexe 1, pour contraster les informations.

De plus, l'état de la voirie et des habitations est considéré comme bon à plus de 80 %, quelques soient les revenus des enquêtés. Une seule mention dénote le rôle du revenu : une plus grande fréquence d'espaces verts pour les revenus supérieurs à 5 000 F.

Si l'on examine maintenant le rapport entre le revenu des enquêtés et la satisfaction qu'ils éprouvent à l'égard de leur environnement, l'on ne constate aucune différence, quel que soit ce revenu.

Le nombre total de personnes qui compose la structure familiale à laquelle appartient l'enquêté ne semble pas peser non plus : la satisfaction varie entre 88 et 91 %.

Par contre, l'on note une plus grande insatisfaction en ville et en banlieue, et cette insatisfaction se traduit plus réellement dans la comparaison entre le souhait de déménager et la satisfaction de l'environnement.

TABLEAU 20

Souhait de déménager et satisfaction de l'environnement.

environn. déménag.	Satisfait	Insatisfait	Total	Effectif
Souhaite déménager	72.7 %	26.5 %	100 %	437
Ne sait pas	80.8 %	18.4 %	100 %	125
Ne souhaite pas	93.4 %	6.0 %	100 %	1350
N.R.				37
Effectif	1714	265		1949

La proximité des équipements (épicerie, supermarché, bureau de poste, banque, café, espace naturel, cinéma, pharmacien, médecin) ne joue pas un rôle non plus, du moins en première analyse, sur l'appréciation de l'environnement.

(1) les enquêtés sont satisfaits de moins de 1500 F. à plus de 5000 F., y compris ceux qui ne déclarent pas leurs revenus).

- INFLUENCE DES GENES ET DES NUISANCES -

Il reste à voir l'influence des gênes ou nuisances ressenties par les enquêtés et son éventuelle répercussion sur leur appréciation de l'environnement, qu'il s'agisse de pollutions de l'environnement ou de nuisances sociales. On examinera si ces gênes jouent un rôle dans le souhait de déménagement manifesté par les enquêtés.

On donnera les attitudes à propos de la satisfaction et de l'insatisfaction de l'environnement et du logement en présentant l'âge moyen des individus opérant ce choix (satisfaits ou insatisfaits), le pourcentage de personnes concernées en fonction de chaque gêne physique perçue (ordre indiqué par le questionnaire).

L'observation (Tableau 21) de l'âge moyen des enquêtés satisfaits ou insatisfaits de leur logement et de leur environnement est une information intéressante dans la mesure où des différences assez marquées se dégagent. De même, il existe un écart entre le souhait "moyen" de déménager calculé sur l'ensemble de l'échantillon, indépendamment des gênes ressenties, le souhait "moyen" de déménager de ceux qui ne rencontrent pas de nuisances, et celui de ceux qui en rencontrent au moins une.

Pour la population globale de notre échantillon :

- 22.4 % (1) souhaitent déménager
- 6.4 % ne savent pas
- 69.3 % ne souhaitent pas déménager

Ces pourcentages dénotent à l'évidence que lorsque les enquêtés ne subissent pas de gênes physiques dans leur environnement immédiat, leur souhait de déménagement est bien faible (10 %). De plus, leur degré de satisfaction vis-à-vis de leur logement et de leur environnement est maximal, enfin leur âge moyen est le plus élevé.

(1) Ces pourcentages, comme ceux des deux tableaux précédents excluent les non-réponses d'où le total non égal à 100 %.

TABLEAU 21

Influence de chaque gêne sur le souhait de déménagement et sur le degré de satisfaction vis-à-vis du logement et de l'environnement.

	Effectifs	SOUHAIT DE DEMENAGEMENT (1)			SATISFACTION DU LOGEMENT (1)				SATISFACTION DE L'ENVIRONNEMENT (1)			
		Souhaite déménager dans les 2 ans	Ne sait pas	Ne souhaite pas déménager dans les 2 ans	Satisfaits		Insatisfaits		Satisfaits		Insatisfaits	
					Age moyen	%	Age moyen	%	Age moyen	%	Age moyen	%
Aucune gêne	564	10.0 %	0.0 %	80.0 %	47	97.0 %	43	2.7 %	47	95.7 %	45	3.4 %
Courants d'air	437	31.1 %	5.3 %	62.2 %	44	82.1 %	43	17.9 %	45	82.8 %	41	16.7 %
Humidité	603	28.4 %	6.8 %	63.8 %	44	80.3 %	44	19.7 %	45	83.4 %	39	16.1 %
Bruits d'enfants	258	38.0 %	5.4 %	53.3 %	44	80.6 %	40	19.4 %	44	76.7 %	40	23.3 %
Bruits de voisins	324	39.5 %	7.1 %	51.5 %	41	80.9	40	18.5 %	41	75.9 %	40	24.1 %
Bruits d'usines, ateliers, bureaux, etc ...	151	33.8 %	0.0 %	60.3 %	40	86.7 %	42	13.3 %	41	81.5 %	38	18.5 %
Bruits de circulation	596	20.0 %	4.0 %	71.0 %	46	86.5 %	42	14.5 %	46	80.7 %	40	18.0 %
Autres bruits de la rue	285	34.4 %	8.4 %	56.1 %	44	82.1 %	41	17.9 %	45	72.6 %	41	27.4 %
Bruits d'avions, de trains	307	24.1 %	5.2 %	69.7 %	45	89.2 %	38	10.8 %	46	85.3 %	36	14.7 %
Gaz d'échappement véhicules	312	32.1 %	7.4 %	59.3 %	46	83.0 %	42	17.0 %	46	78.2 %	40	21.2 %
Fumées, odeurs industrielles	247	37.2 %	3.2 %	59.5 %	43	83.8 %	38	15.4 %	43	83.0 %	37	17.0 %

(1) Les pourcentages portent sur les enquêtés ayant répondu à la question, et excluent les non-réponses; le total des pourcentages n'est donc pas égal à 100 %.

Mais curieusement, lorsqu'on observe les réponses des enquêtés, nuisance par nuisance, il apparaît que les bruits de la circulation sont ceux qui paraissent le moins liés au souhait de déménagement puisque sur près d'un tiers de l'effectif total (596 individus) 20 % souhaitent déménager contre 22.4 % dans la population totale. Le bruit le moins gênant, immédiatement après la circulation, paraît être le bruit des trains et des avions. A l'inverse, les nuisances liées au plus fort souhait de déménagement sont, pour les trois déterminantes, les fumées et odeurs industrielles, les bruits d'enfants et les bruits des voisins, c'est-à-dire les gênes liées souvent aux habitations collectives insérées dans un tissu industriel plus polluant.

Par ailleurs, quelle que soit la (ou les) nuisance(s) perçue(s), l'âge moyen des enquêtés satisfaits est plus élevé, qu'il s'agisse de logement ou d'environnement, mais les enquêtés insatisfaits de leur environnement sont en moyenne un peu plus jeunes. Il faudrait, à cet égard, se demander si les personnes d'âges plus élevés n'ont pas une tendance plus grande à être satisfaites (cf. chapitre VI) (1).

Cependant le phénomène dominant de ce tableau reste le pourcentage important d'enquêtés satisfaits de leur logement et de leur environnement. Autrement dit, la perception de gênes n'est pas aisément lisible dans une insatisfaction manifeste. En effet, la moyenne globale de personnes satisfaites de leur environnement en général est de 87.9 % et celle des enquêtés satisfaits de leur logement de 89.5 %. Nous ne notons donc qu'une différence inférieure en moyenne de 10 % lorsque les enquêtés signalent la présence d'une gêne physique (au moins).

Il reste surprenant de constater que les enquêtés peuvent simultanément être conscients d'une nuisance qui pèse sur eux et être satisfaits à plus de 70 % de leur logement et de leur environnement. Sans vouloir fournir à ce propos une explication totale, il est plausible que les questions portant sur la satisfaction présentée de façon globalisante ne facilitaient pas le passage de la perception du phénomène à l'évaluation de son influence.

(1) Voir aussi les résultats d'autres enquêtes subjectives sur le rôle de l'âge. Enquête Rouen, par exemple.

- PERCEPTION ET INFLUENCE DES MENACES SOCIALES -

La difficulté d'évaluer l'influence propre des menaces sociales sur la perception globale des enquêtés vis-à-vis de leur logement et de leur environnement est la même qu'en ce qui concerne l'influence des nuisances : si les enquêtés perçoivent les menaces, ils n'en tirent pas une conclusion aisée à cerner par cette enquête.

Interrogés sur la sécurité de leur voisinage (question 27, p. 5 du questionnaire en annexe), à propos :

- du cambriolage 50.4 % pensent que cela pose un problème
 49.1 % pensent l'inverse
- des agressions 41.3 % pensent que cela pose un problème
 58.1 % pensent l'inverse
- du vandalisme 43.7 % pensent que cela pose un problème
 55.8 % pensent l'inverse
- de la circulation 37.5 % pensent que cela pose un problème
 62.1 % pensent l'inverse.

Mais si ces enquêtés mentionnent l'existence de ces problèmes, comme dans le cas précédent, ils restent satisfaits de leur logement et de leur environnement à plus de 80 % lorsque la question est globalisante.

Cependant, le phénomène ne se maintient pas lorsqu'on observe ces menaces sociales en fonction de la situation de l'habitat.

TABLEAU 22

Situation de l'habitat et nuisances sociales

	Cambriolage		Agressions		vandalisme		Circulation	
	Grave	Pas grave	Grave	Pas grave	Grave	Pas grave	Grave	Pas grave
Centre ville	61.6	37.8	56.0	43.0	57.6	41.7	50.4	48.8
Banlieue	53.6	45.8	43.0	56.4	48.0	51.6	42.2	57.7
Bourg	38.3	61.6	27.4	72.4	29.5	70.3	25.8	74.0
Hameau	41.7	57.8	32.8	66.7	29.4	69.3	18.6	80.4

Il est clair que ces nuisances sociales sont d'autant moins perçues que les enquêtés sont loin des centres urbains.

- LOGEMENT, CONFORT ET APPRECIATIONS -

Il nous reste à examiner ce qu'il en est du logement lui-même, de son degré de confort et des jugements formulés par les enquêtés à son égard. L'on s'intéressera aussi au désir formulé par les enquêtés locataires de devenir propriétaires et aux pronostics qu'ils formulent. L'on aura ainsi abordé, à propos du logement, de nombreuses informations dont celles que procurent les questions subjectives. Les résultats de l'enquête ainsi dégrossis faciliteront la mise au point et la lecture de l'analyse globale présentée plus loin au moyen de l'analyse factorielle des correspondances.

L'on a vu page 19, Tableau 15, l'espace dont disposait chaque enquêté en fraction ou unité de pièces. Cet espace était calculé en "pièces pour vivre" et excluait donc les sanitaires, dégagements, salles d'eau et la cuisine lorsque les enquêtés ne pouvaient pas y prendre leurs repas. Qu'en pensent donc les enquêtés du point de vue de la taille ?

	Effectif	% des enquêtés concernés
- Sans réponse	10	
- Beaucoup trop petit	70	3.6 %
- Plutôt petit	287	14.8 %
- Suffisamment grand	1416	72.7 %
- Plutôt grand	166	8.5 %

Si l'on assimile ces catégories de réponses subjectives aux normes I.N.S.E.E., on peut les comparer aux normes de surpeuplement accentué, modéré, peuplement normal, sous-peuplement modéré et accentué, qui sont calculées selon des règles strictes, objectives, ce qui limite la portée de la comparaison (cf. tableaux 23 et 24).

TABLEAU 23

Taille du logement en fonction du degré de satisfaction des enquêtés.

	Très Satis- fait	Assez Satis- fait	Peu satis- fait	Pas satis- fait du tout	TOTAL
S.R.					
Beaucoup trop petit	7.1	27.1	41.4	24.3	70
Plutôt petit	13.2	63.1	19.5	3.8	287
Suffisamment grand	43.3	51.1	4.7	0.7	1416
Plutôt grand	50.6	44.0	3.6	1.2	166
Effectif	746	999	157	40	1949*

* y compris les 5 N.R.

On rappelle ici les résultats de l'enquête logement 1973 de
l'I.N.S.E.E.

TABLEAU 24

DEGRE DE PEUPEMENT	OPINIONS DU MENAGE SUR SES CONDITIONS ACTUELLES DE LOGEMENT						Nombre de ménages (en milliers)
	Très satis- faisantes	Satisfai- santes	Acceptables	Insuffi- santes	Très insuf- fisantes	Ensemble	
Surpeuplement accentué	4.0	17.9	30.4	29.1	18.6	100 %	892
Surpeuplement modéré	7.4	25.6	39.2	20.0	7.8	100 %	2910
Peuplement normal	11.8	36.3	36.9	11.5	3.5	100 %	5038
Sous-peuplement modéré	17.1	42.5	31.2	7.4	1.8	100 %	4384
Sous-peuplement accentué	26.6	42.1	24.8	5.3	1.2	100 %	3984
ENSEMBLE	15.5	36.8	32.7	11.3	3.9	100 %	17124

Il est intéressant de comparer ces données au souhait de déménagement formulé par les enquêtés.

TABLEAU 25

Souhait de déménagement selon l'appréciation portée sur la taille du logement.

	S.R.	Beaucoup trop petit	Trop petit	Suffisant	Plutôt grand	Total	Effectif
Souhaite déménager	0	14.7	28.8	53.8	5.7	100	437
Ne sait pas	1	3.2	17.6	72.8	5.6	100	125
Ne souhaite pas	8	0.9	9.9	79.0	9.7	100	1350
S.R.	1	8.1	16.2	64.9	8.1	100	37
Effectifs	10	70	287	1416	166		1949

Que les enquêtés souhaitent ou ne souhaitent pas déménager, près de 54 % d'entre eux trouvent leur logement suffisamment grand, mais lorsqu'ils ne souhaitent pas déménager, c'est à 79 % qu'ils déclarent leur logement de taille correcte, et à 89 % si on leur adjoint ceux qui trouvent ce logement plutôt grand. Là encore, la différence de comportement dans l'appréciation est plus significative que le taux de satisfaction puisqu'on parvient à plus de 60 % pour ceux qui, malgré un appartement assez grand ou plutôt grand, souhaitent malgré tout déménager.

Il faut ajouter que cette différence de pourcentage (plus de 20 %) avait déjà été notée à propos de la satisfaction de l'environnement :

Les enquêtés non satisfaits de leur environnement envisagent aussi de déménager plus souvent dans les mêmes proportions. Regardons rapidement les autres critères qui différencient les enquêtés.

- le souhait de déménagement est plus net dans les revenus plutôt bas : 37.3 % de ceux qui ont moins de 3 000 F. souhaitent déménager contre 18.1 % de ceux qui perçoivent plus de 5 000 F.

- Si l'on observe ce souhait en fonction de l'usage d'un jardin, 31.4 % de ceux qui veulent déménager possèdent un jardin, mais 68.6 % de ceux qui veulent déménager n'en ont pas. Le pourcentage de ceux qui restent dans l'expectative est le même : 47 % et 52 %. Et il s'inverse à nouveau pour ceux qui ne souhaitent pas déménager : 67.3 % ne souhaitant pas déménager ayant un jardin contre 32.7 % ne souhaitant pas déménager sans jardin.

Si les enquêtés peuvent prendre leurs repas dans la cuisine (taille de celle-ci suffisante), ils sont moins souvent enclins au déménagement que ceux qui n'en ont pas la possibilité. Dans le même registre, les enquêtés satisfaits de la taille de leur logement, en fonction de la taille de leur famille, souhaitent moins déménager que les autres. Ce souhait de déménagement est moindre encore lorsque le chauffage est suffisant, de même que les espaces de rangement, la clarté de la pièce principale, les installations sanitaires et quand les enquêtés ont l'usage d'un garage. Par ailleurs, les enquêtés sont moins favorables au déménagement lorsqu'ils sont satisfaits de leur voisinage et de la proximité de leur famille.

Enfin, on note que la non possession du jardin cristallise le mécontentement des enquêtés et accroît leur insatisfaction globale. Par contre, l'usage du jardin est lié au souhait de devenir propriétaire. Autrement dit, on peut conclure que les inconvénients se cumulent pour engendrer (ou justifier ?) l'insatisfaction. Plus exactement, entrent en jeu simultanément des phénomènes objectifs (1) et subjectifs pour créer cette attitude de satisfaction ou de non satisfaction.

(1) Existence des espaces de rangement et satisfaction ou non à ce propos, par exemple.

Le désir de devenir propriétaire est aussi une information intéressante de cette enquête : Ce sont les très hauts et les très bas revenus qui souhaitent le moins être propriétaires : les plus bas n'ont guère le choix et ne sont, malgré tout, pas satisfaits, quant aux plus hauts, ceux qui sont locataires, ils ont, en général, le choix de l'être et se montrent en majorité satisfaits. Le désir de devenir propriétaire est évidemment lié à l'âge : 58 % des moins de 35 ans le souhaitent, auxquels s'adjoignent les 19 % de moins de 45 ans. Après 45 ans, les enquêtés ne le souhaitent plus, ou ne le pouvant plus, rationalisent cette impossibilité.

La prévision en ce domaine, sous la forme : "*Pensez-vous être propriétaire* :

	Effectifs	% des enquêtés concernés
<i>d'ici 5 ans environ (1)</i>	168	29.5 %
<i>d'ici 6 à 10 ans</i>	147	25.8 %
<i>Plus de 10 ans</i>	127	22.3 %
<i>Jamais</i>	128	22.5 %
TOTAL	570	100 %

est aussi révélatrice : 43.5 % des enquêtés aux revenus inférieurs à 1 500 F. prévoient de n'être jamais propriétaires. Le pourcentage descend à 25.9 % pour les revenus entre 1 500 et 3 000 F. par mois, de 13.3 % à 12.3 % pour plus ou moins de 5 000 F. par mois. Le pourcentage de "jamais propriétaires" croît avec l'âge des enquêtés (à partir d'un certain âge, les enquêtés n'espèrent plus changer de situation et ce phénomène est renforcé par le critère revenu, généralement plus bas chez les personnes âgées).

Par ailleurs, il faut noter que dans les perspectives d'avenir, les chefs de ménage sont, en général, les enquêtés les plus optimistes : quelles que soient leurs catégories socio-professionnelles, ils prévoient plus souvent et plus vite (5 ans plus tôt) de devenir propriétaires. La seule exception concerne les chefs de ménage employés, chez qui les résultats s'équilibrent avec les réponses fournies par leurs conjoints.

(1) Question 4, page 2 de l'annexe 1.

LIEN ENTRE SATISFACTION, TAUX D'EQUIPEMENT ET NIVEAU DE REVENU.

Si on observe le niveau de satisfaction des enquêtés vis-à-vis de leur logement en fonction de leur taux d'équipement intérieur, on constate que ce taux croît avec le revenu. En effet, on examine ci-dessous la répartition revenu/possession de 4 à 6 des équipements suivants : réfrigérateur, télévision, machine à laver le linge, congélateur, chauffage central, téléphone. On notera l'important pourcentage de non déclaration des revenus pour les enquêtés possédant le plus d'équipements. On rappellera aussi que les personnes âgées, à équipement égal, ont des ressources plus faibles.

TABLEAU 26

Distribution des revenus en fonction d'un équipement ménager de 4 à 6 objets.

% sur effectif global	Effectifs	% sur effectif concerné (1339)
13.8 % ont plus de 5000 F. par mois	268	20.0 %
19.0 % ont de 3000 à 5000 F. - -	371	27.7 %
18.7 % ont de 1500 à 3000 F. - -	365	27.3 %
2.4 % ont moins de 1500 F. - -	47	3.5 %
14.8 % refusent de déclarer leurs revenus	288	21.5 %
31.3 % ont moins de 4 équipements	610	100.0 %

TABLEAU 27

Distribution des revenus en fonction d'un équipement ménager de 5 et 6 objets.

Pourcentage	Effectis	% sur effectif concerné
		(798)
10.6 % ont plus de 5000 F. par mois	207	26.0 %
11.2 % ont de 3000 à 5000 F. - -	219	27.4 %
9.0 % ont de 1500 à 3000 F. - -	176	22.0 %
0.9 % ont moins de 1500 F. - -	17	2.1 %
9.2 % refusent de déclarer leurs revenus	179	22.5 %
59.1 % ont moins de 5 équipements	1151	100.0 %

TABLEAU 28

Distribution des revenus en fonction de la possession des 6 équipements choisis.

Pourcentage	Effectifs	% sur effectif concerné
		(242)
3.6 % ont plus de 5000 F. par mois	70	28.9 %
3.4 % ont de 3000 à 5000 F. - -	67	27.7 %
2.3 % ont de 1500 à 3000 F. - -	45	18.6 %
0.3 % ont moins de 1500 F. - -	5	2.0 %
2.8 % refusent de déclarer leurs revenus	55	22.8 %
87.6 % ont moins de 6 équipements	1707	100.0 %

On observe maintenant le taux de satisfaction pour les possesseurs de ces équipements à l'échelon 4, 5 et 6, sachant que plus le taux croît, plus les enquêtés sont aisés, et on note que la satisfaction croît avec le confort tant globalement qu'en ce qui concerne le souhait du déménagement.

TABLEAU 29

Satisfaction du logement et souhait de déménagement en fonction du taux d'équipement.

	Satisfait	Insatisfait	Souhaite déménager	Ne sait pas	Ne souhaite pas déménager
Pour					
4 à 6 équipements	83.9 %	15.7 %	23.9 %	8.5 %	65.6 %
5 à 6 équipements	86.2 %	13.6 %	23.8 %	7.3 %	67.2 %
6 équipements	88.7 %	11.0 %	23.4 %	6.5 %	68.2 %

Ces résultats doivent être vus en fonction de la situation d'ensemble de l'enquête O.S.C.E. En effet, une comparaison taux d'équipement de la population O.S.C.E., taux d'équipement de la population globale au recensement 1975 montre que notre population est plus favorisée malgré l'accroissement prévisible des équipements pendant cette période.

TABLEAU 30

% des enquêtés possesseurs et non possesseurs d'équipements O.S.C.E.

	Possesseurs	Non possesseurs
Télévision	91.6 %	8.4 %
Machine à laver le linge	82.1 %	17.9 %
Téléphone	42.3 %	57.7 %
Réfrigérateur	96.8 %	3.2 %
Congélateur	32.0 %	68.0 %
Chauffage central	62.2 %	37.8 %
Voiture	74.2 %	25.8 %
Garage couvert	51.1 %	48.9 %
Résidence secondaire	8.1 %	91.9 %

TABLEAU 31

% des enquêtés possesseurs d'équipements I.N.S.E.E. 1975

Téléviseur	85.7 %
T.V. couleurs	19.1 %
Machine à laver le linge	73.2 %
Téléphone	35.1 %
Réfrigérateur	90.8 %
Congélateur	20.2 %
Lave-vaisselle	9.5 %
Voiture	65.3 %
Résidence secondaire	10.0 %

LOGEMENT, ENVIRONNEMENT/SATISFACTION DE L'EXISTENCE.

On veut enfin présenter un tableau global, satisfaction de l'existence en fonction de l'environnement et du logement.

TABLEAU 32

Existence	Environnement		Logement	
	Satisfait	Insatisfait	Satisfait	Insatisfait
Satisfait	90.4 %	8.9 %	92.0 %	7.6 %
Insatisfait	70.7 %	29.3 %	74.2 %	25.8 %

Il découle de ce tableau que les enquêtés insatisfaits de leur existence sont plus insatisfaits de leur logement et de leur environnement que les enquêtés satisfaits, et dans les mêmes proportions. Il n'en reste pas moins que le degré de satisfaction de l'ensemble reste haut.

V - LA SANTE -

a) Données factuelles

HANDICAP -

Sur 1949 personnes enquêtées; 455 d'entre elles, soit 23.3 % disent souffrir "d'une maladie, d'un handicap, d'une infirmité physique depuis un an au moins ou qui continuera de les affecter dans l'avenir". Parmi celles-ci, 49,7 % sont des hommes et 50.3 % des femmes. Mais cette proportion de handicap subi surprend d'autant que la formulation soumise aux enquêtés était loin d'être anodine (question 30, page 6, annexe 1).

Au travers des sexes, des âges, de la C.S.P. et des revenus, ce phénomène va être étudié mais il faut insister à nouveau sur le caractère particulier des informations recueillies. En effet, il ne s'agit pas d'une indication nosographique. Ce sont les enquêtés qui décident de déclarer la présence d'un handicap, l'enquêteur ne dispose d'aucun moyen de vérification. La durabilité de ce handicap n'est pas non plus sujette à vérification : la validité de l'information incombe à l'enquêté. Cependant, que ce handicap soit attesté par le médecin ou seulement vécu par l'intéressé, pour ce dernier le handicap existe; c'est pourquoi on l'a examiné en tant que tel, malgré l'imprécision du terme.

Les informations qui suivent sont systématiquement présentées en trois temps : le premier lorsque les enquêtés subissent ce handicap, un second lorsqu'ils ne le subissent pas, un troisième indépendamment. C'est, nous semble-t-il, le moyen le plus efficace de repérer les différences.

.Handicap en fonction de l'âge et du sexe.

	avant 40 ans	avant 60 ans	après 60 ans	Total	Effectif
Avec handicap					
Hommes	15.0 %	33.1 %	51.8 %	100 %	226
Femmes	14.4 %	33.2 %	52.4 %	100 %	229

Sans handicap

	avant 40 ans	avant 60 ans	après 60 ans	Total	Effectif
Hommes	51.4 %	33.6 %	15.0 %	100 %	696
Femmes	35.4 %	34.8 %	14.7 %	100 %	796

Ensemble

	avant 40 ans	avant 60 ans	après 60 ans	Total	Effectif
Hommes	42.6 %	33.5 %	24.0 %	100 %	923
Femmes	42.4 %	34.6 %	23.1 %	100 %	1026

A l'évidence, les handicaps croissent avec l'âge : ils sont faibles avant 40 ans, connaissent une accélération avec 60 ans et leur sommet est atteint après 60 ans, indépendamment du sexe.

.Relation entre revenus et sexe selon l'absence ou la présence de handicap.

handicap

	- 1500 F.	1500/3000	3000/5000	+ 5000	N.R.	Total	Effectifs
Hommes	12.4 %	41.6 %	18.1 %	11.9 %	15.5 %	100 %	226
Femmes	21.4 %	35.8 %	13.5 %	7.9 %	21.4 %	100 %	229

sans handicap

Hommes	4.3 %	31.3 %	28.0 %	18.1 %	18.3 %	100 %	696
Femmes	7.0 %	29.5 %	26.6 %	15.2 %	21.6 %	100 %	796

ensemble

Hommes	6.4 %	33.8 %	25.6 %	16.6 %	17.6 %	100 %	923
Femmes	10.2 %	31.0 %	23.7 %	13.5 %	21.5 %	100 %	1026

Gênes physiques rencontrées par les enquêtés.

On a essayé de saisir l'influence d'un handicap subi sur la vie quotidienne des personnes interrogées et on a voulu tenter une évaluation subjective du degré de gêne rencontré par les enquêtés. Ce degré est mesuré en fonction de la possibilité d'exercer ou non certaines activités élémentaires de façon autonome (sans aide extérieure). C'est dans cette optique, d'ailleurs, que le port de lunettes ou d'appareil pour entendre n'est pas considéré comme un handicap (cf. question 32, p. 7, annexe 1)

TABLEAU 33

Degré des gênes physiques rencontrées par les enquêtés.

	courir 50 m.	monter un étage	faire 1 km.	prendre un bain	s'habiller	entendre	voir
Aucune difficulté	63.8 %	86.5 %	87.9 %	92.2 %	96.4 %	91.5 %	92.5 %
Légère difficulté	15.8 %	7.5 %	5.8 %	3.0 %	2.0 %	6.3 %	5.8 %
Difficulté considérable	8.0 %	3.8 %	3.2 %	1.5 %	0.7 %	1.3 %	0.8 %
Activité impossible	12.1 %	2.0 %	2.8 %	2.4 %	0.5 %	0.1 %	0.6 %
<i>TOTAL</i>	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	1949	1949	1949	1949	1949	1949	1949

Si l'on s'en tient au strict examen des handicaps physiques, excepté la course de 50 mètres, l'ensemble des handicaps physiques ne semble guère peser sur la vie des enquêtés.

Fréquence des maux ressentis et usage de médicaments.

Avant d'étudier le graphique représentant le pourcentage d'individus ayant souffert "au cours des quatre dernières semaines" d'une des affections recensées comme les plus couramment exprimées, il faut noter que ces informations ne peuvent prétendre à la mise au point d'un indicateur de morbidité. Il s'agit de ce que les enquêtés pensent et disent avoir ressenti, avec le langage de "tous les jours". Par exemple, il a été demandé aux enquêtés s'ils avaient pris des médicaments (cf. tableau ci-dessous) sans que l'enquêteur demande de diagnostic. Il ne faut donc pas en attendre la précision d'une enquête médicale sur la consommation pharmaceutique. En fait, il s'agit

d'appréhender la souffrance du côté de celui qui la subit, non sous l'angle de celui qui la traite. Cependant, sous cet angle subjectif, la connaissance de la perception de son état par l'intéressé lui-même ne peut nous laisser indifférents.

843 enquêtés, soit 43.2 % ont déclaré avoir pris des médicaments depuis quatre semaines (l'unité de temps choisi pour l'enquête). La liste des raisons fournie par le questionnaire donne les résultats suivants : (question 41, p. 8, annexe 1).

- Pour soulager une douleur	18.1 %	des	1949	enquêtés
- Pour faciliter le sommeil la nuit	8.0 %	-	-	-
- Comme fortifiant	4.5 %	-	-	-
- Pour la tension nerveuse	9.6 %	-	-	-
- Pour soigner rhumes, toux ou maux de gorge	4.3 %	-	-	-
- Pour d'autres raisons	17.0 %	-	-	-

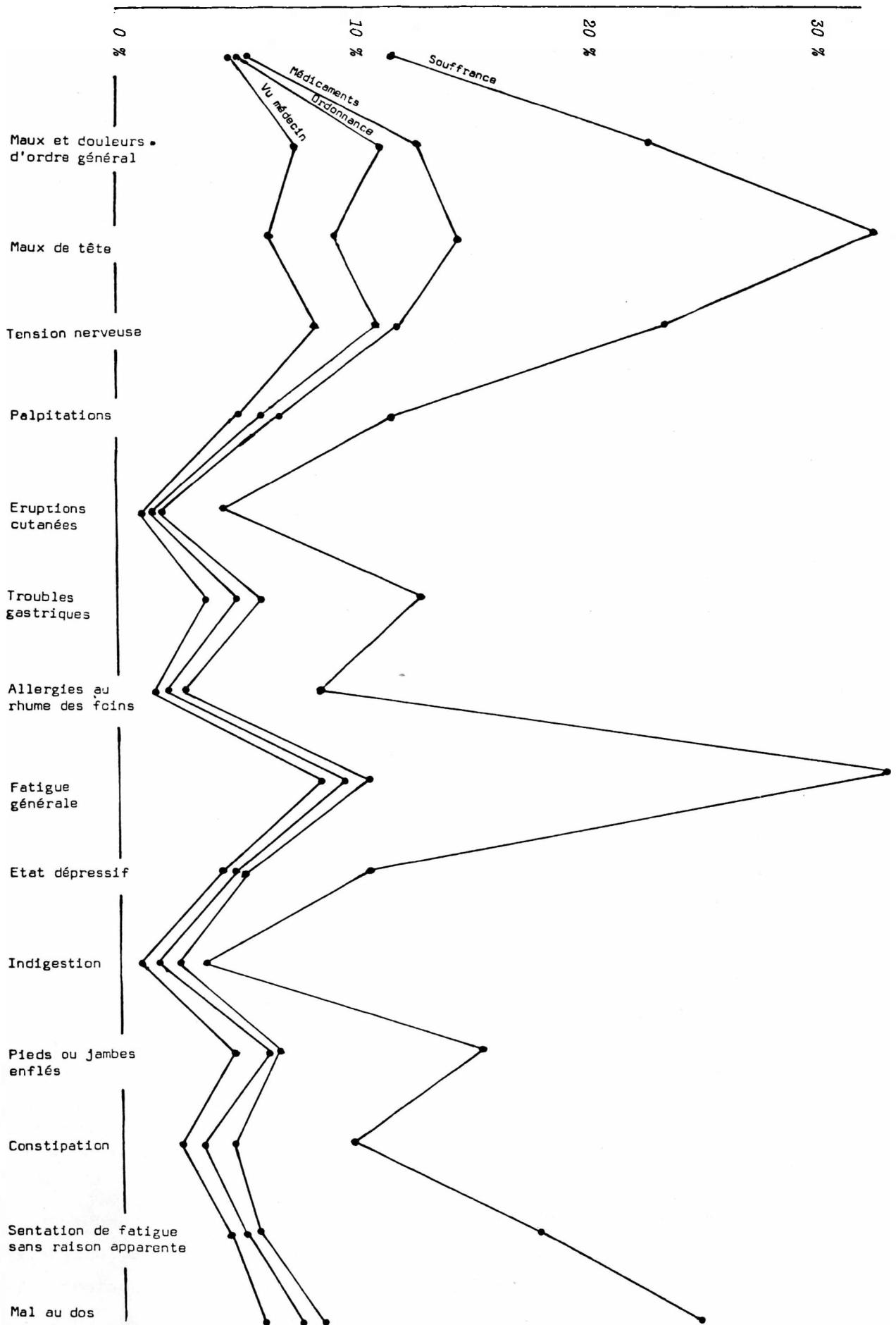
Ces pourcentages ne sont pas exclusifs

Dans le déroulement du questionnaire, ce n'est qu'ensuite qu'étaient posées les questions concernant des affections courantes et la consultation ou non d'un généraliste à ce propos. Il ne faut pas oublier que le généraliste ne rend compte aujourd'hui qu'imparfaitement des soins médicaux requis or nulle part notre enquête n'a porté sur la technicité des soins demandés. Nous avons donc affaire ici à une demande médicale simple.

Les résultats sont présentés page 40 sous la forme : en ordonnée les pourcentages, en abscisse le nom de l'affection, et respectent l'ordre dans lequel les questions ont été posées. L'ordre des items sur l'axe des abscisses est purement conventionnel; on les a cependant joint par des lignes polygonales pour montrer les inclusions strictes entre les différents profils.

La présentation simultanée de ces 4 informations montrent :

- d'une part que les maux ressentis le plus souvent sont les maux et douleurs d'ordre général, les maux de tête, la tension nerveuse, la fatigue générale, les pieds et les jambes enflés, la sensation de fatigue apparente et le mal de dos. (nous ne sélectionnerons donc que ces affections pour les tableaux suivants).



- d'autre part, que la consommation médicale reste bien en dessous de la souffrance ressentie à tous les niveaux. De fait, les enquêtés prennent moins souvent des médicaments qu'ils ne sont atteints par une affection, moins souvent encore sur ordonnance, et en tous cas consultent rarement. Notre échantillon de population pourtant pourvu de plus de 20 % de retraités, plus souvent handicapés, ne consomment pas à chaque fois qu'ils expriment un malaise si l'on prend comme seuil les manifestations d'affections recensées (qu'il s'agisse de médicaments ou de consultations médicales).

Maux plus souvent recensés selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage.

Graphique 1 -

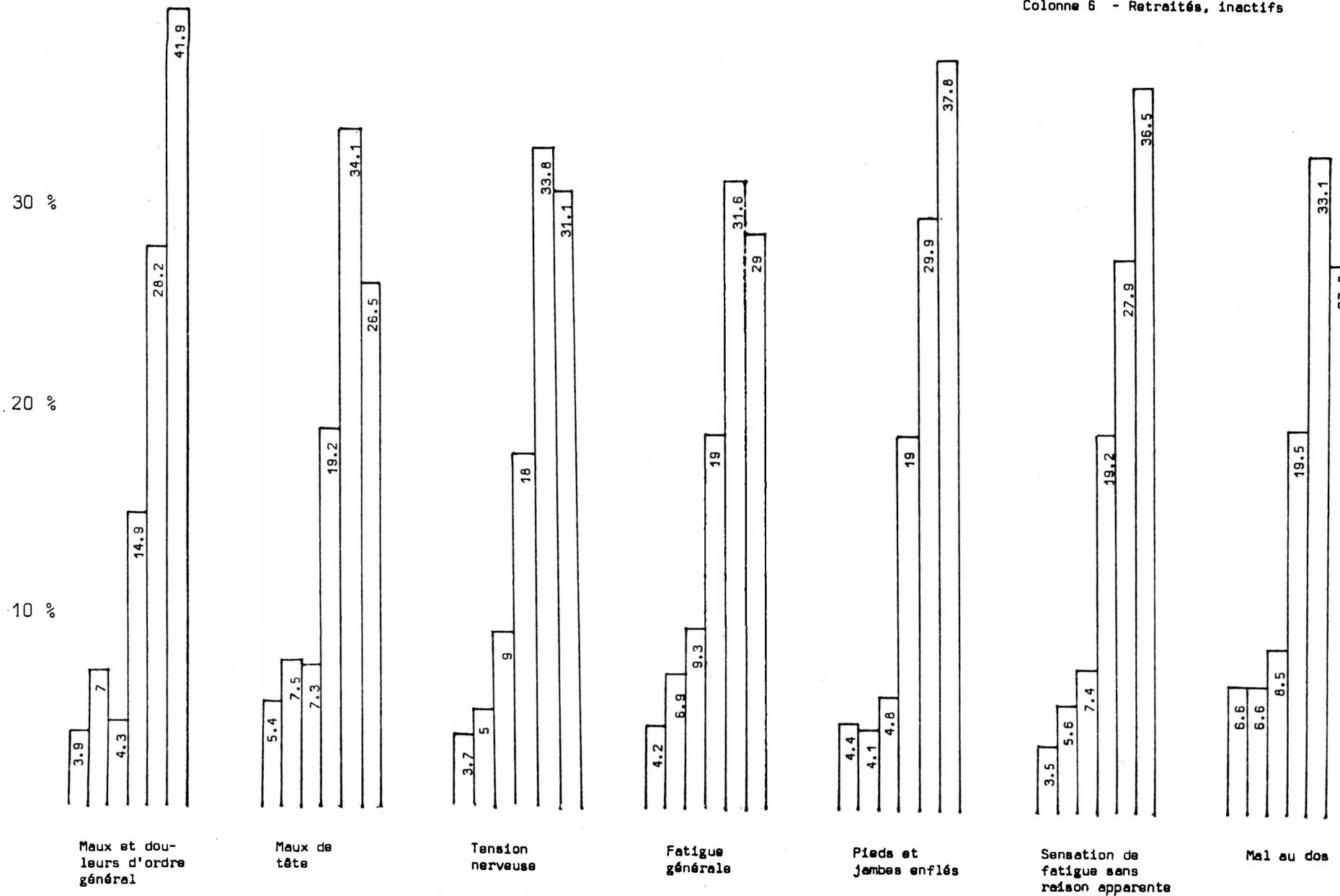
Cette première série de graphiques montre que la fréquence des maux ressentis croît au fur et à mesure que les catégories socio-professionnelles décroissent (1). Ceci ne veut cependant pas dire que la C.S.P. "ouvriers" au sens large soit la seule concernée, puisque d'autres enquêtes nous font savoir que la population rurale évalue différemment les maux qu'elle ressent. Nos résultats peuvent donc, sur ce point, se comparer à ceux de l'enquête médicale INSEE/CREDOC 1971. Mais il faut préciser que dans notre dépouillement, la population d'exploitants agricoles ne comprend aucun salarié agricole, au niveau de vie souvent plus bas.

La croissance des maux, inversement proportionnelle aux C.S.P. et montrant souvent un plafond chez les ouvriers actifs, alors qu'on aurait pu l'attendre chez les retraités, est plus rapide que la progression due à l'âge, ce qui laisse penser que certaines tâches usent plus vite.

(1) On donne en annexe 3.2 le détail des pourcentages : affections, consultations, médicaments avec ou sans ordonnance, en fonction des C.S.P. et des âges, pour ne pas surcharger le rapport.

GRAPHIQUE 1

Fréquence des maux ressentis et catégorie socio-professionnelle



- Colonne 1 - Exploitants agricoles
- Colonne 2 - Petits commerçants, artisans
- Colonne 3 - Professions libérales, industrielles et commerciales, cadres supérieurs
- Colonne 4 - Cadres moyens, employés
- Colonne 5 - Ouvriers (spécialisés, qualifiés, Contremaîtres, manoeuvres
- Colonne 6 - Retraités, inactifs

Les tableaux qui suivent montrent au premier regard que ni le sexe (1), ni la situation de l'habitat n'exercent une influence déterminante sur l'appel aux services médicaux, encore qu'il faille nuancer cette approche : En effet, les femmes accusent plus nettement la fréquence des maux les plus couramment ressentis par la population générale, et consomment plus de médicaments. (Notre échantillon est équilibré entre les hommes et les femmes). L'enquête médicale précisait que les femmes consomment en moyenne un tiers de plus que les hommes. Par ailleurs, la situation de l'habitat ne dénote de différences notables qu'au niveau des hameaux où les enquêtés paraissent subir (ou déclarer) moins d'affections. L'enquête INSEE/CREDOC note, ce que nos données ne contredisent pas, que "les habitants des communes rurales sont de faibles consommateurs sauf pour les séances de généralistes au domicile du malade (2). Dans les tableaux que nous présentons, le pourcentage de visite à domicile (Q 61 g page 11, annexe 1) étant marginal, nos données correspondent. Cependant, notre enquête, comme l'enquête déjà citée, conduit à constater que les consultations sont plus fréquentes en centre ville.

L'ensemble des informations abordées portaient sur toute la population. Nous allons étudier celles qui ne concernent qu'une catégorie d'enquêtés parmi les plus significatives avant d'examiner les appréciations portées par les seuls utilisateurs du service de santé.

(1) CONSOMMATION n° 2, Avril-Juin 1976 "L'enquête de 1970 sur les consommations médicales" Andrée et Arié MIZRAHI : "L'étude de la structure des séances de médecin montre que l'effet du sexe est faible alors que celui de l'âge est important"... "En moyenne, chaque personne voit un médecin 3.66 fois par an.

(2) Travail publié par l'équipe de micro-économie médicale du CREDOC et par l'INSEE notamment dans le numéro 57 des Collections de l'INSEE de Mars 1977 sous le titre "Les consommations médicales des Français" par Y. LEMEL et A. VILLENEUVE.

TABLEAU 34

7 affections selon la fréquence de chacune, la consultation y afférente, la prise de médicaments, et tout particulièrement sur ordonnance, selon le sexe, en pourcentage.

	Reux et douleurs				Reux de tête				Tension nerveuse				Fatigue générale				Pieds, jambes enflés				Sensation de fatigue				Mal au dos			
	P	C	M	O	P	C	M	O	P	C	M	O	P	C	M	O	P	C	M	O	P	C	M	O	P	C	M	O
	Hommes	62.0	43.4	41.8	42.0	36.2	36.2	31.4	35.0	38.0	36.8	32.5	32.6	41.4	37.8	38.5	38.9	21.7	25.8	24.8	25.2	38.7	30.1	34.3	33.7	38.0	36.6	31.4
Femmes	57.2	56.6	59.2	58.0	63.8	63.8	65.6	65.0	61.8	63.2	67.5	67.4	58.8	62.2	60.5	61.1	78.8	74.2	75.2	74.8	60.3	69.9	65.7	66.3	61.0	63.4	64.8	64.1
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	444	152	248	219	630	127	280	180	456	163	231	215	637	164	200	185	384	93	128	127	360	83	108	101	472	112	156	142

TABLEAU 35

7 affections selon la fréquence de chacune, la consultation y afférente, la prise de médicaments, et tout particulièrement sur ordonnance, selon la situation de l'habitat, en pourcentage.

	P	C	M	O	P	C	M	O	P	C	M	O	P	C	M	O	P	C	M	O	P	C	M	O	P	C	M	O
	Centre ville	25.5	28.3	25.7	24.7	29.2	31.5	30.0	27.2	27.6	33.1	28.8	28.8	28.4	29.9	31.5	29.2	30.3	39.8	37.2	37.8	30.2	32.5	29.8	28.7	28.6	32.1	25.3
Presqu'île banlieue	36.5	29.6	35.7	34.2	38.5	29.1	32.9	31.7	34.0	26.4	30.3	29.8	38.8	36.6	34.5	35.1	33.3	24.7	28.4	26.8	28.7	33.7	35.2	35.6	38.6	29.5	36.1	35.9
Port	26.4	28.9	26.8	28.8	23.0	30.7	27.9	31.1	33.7	27.6	29.0	28.8	22.8	25.0	24.0	24.9	34.3	25.8	24.8	25.2	38.2	21.7	25.0	24.8	22.8	19.6	21.5	20.4
Hydro	11.0	13.2	12.0	12.3	10.3	8.7	8.3	10.0	16.7	12.9	12.1	12.6	8.8	8.5	10.0	18.8	10.2	9.7	11.8	11.0	8.7	12.0	10.2	10.9	23.7	18.8	17.1	17.6
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	444	152	248	219	630	127	280	180	488	163	231	215	637	164	200	185	384	93	128	127	360	83	108	101	472	112	156	142

P : présence de l'affection
 C : consultation
 M : médicaments
 O : ordonnance

- Informations générales

3.6 % de l'échantillon a été obligé de s'aliter au cours des 4 dernières semaines et 5.5 % s'est arrêté quelques jours. 13.4 % a consulté un généraliste une fois et 4 % deux fois ou plus. 5 % a reçu le généraliste à domicile une fois et 2.7 % deux fois ou plus. 3.2 % a consulté à l'hôpital (1). Si l'on demande maintenant "de quand date votre dernière visite chez le généraliste pour vous-même" (question 39, p. 7, annexe 1) le pourcentage croît. Il s'agit, en fait, d'une question de rappel qui améliore la précision de l'information. Ainsi, 25 % des enquêtés ont vu le médecin dans les quatre semaines et 51.4 % depuis un an. 28.1 % ont eu besoin d'une consultation urgente, pour eux ou pour les proches selon la distribution suivante : 10.8 % pour l'enquêté, 6.2 % pour l'époux (se), 8 % pour un enfant et 3 % pour les autres catégories (parents, autre membre de la famille, personne étrangère à la famille).

- *Enquêtés concernés par l'institution médicale*

Les consultations évoquées ci-dessus ont eu lieu à 79 % un jour ouvrable et à 72 % dans la journée. A 66.3 %, elles ont été demandées au médecin habituel, ces pourcentages étant établis en prenant pour base le nombre des enquêtés ayant fait appel à ces services, soit environ 28 % de l'échantillon total. 64.5 % ont reçu un traitement et 35.8 % ont été adressés à "quelqu'un d'autre", dont 43 % (de ceux qui ont été envoyés à quelqu'un d'autre) à un autre spécialiste, 47.5 % à un autre hôpital et 6 % à un autre généraliste (question 53, p. 9, annexe 1). Ce pourcentage est supérieur à celui qui provient de l'enquête médicale dans laquelle un médecin sur dix adresse le consultant à un confrère.

Si on aborde maintenant l'hospitalisation, avant d'examiner les appréciations des enquêtés sur l'appareil de soins dans son ensemble, on note que 35.5 % des 1949 enquêtés ont déjà été hospitalisés, dont 32.2 % de 1 à 6 jours, 46.6 % de 7 à 15 jours et 21 % de 16 jours à plus.

Les motifs d'hospitalisation concernent à 14.2 % les accidents à la maison, sur la voie publique ou au travail, à 24.5 % les maternités, à 35.1 % les opérations chirurgicales, à 12.3 % une maladie sans intervention chirurgicale, à 13.9 % les contrôles, les analyses, etc ...

(1) Ces pourcentages sont faibles mais les délais laissés par la question (4 semaines) étaient courts et cette enquête a eu lieu en juillet. Les enquêtes médicales interrogent habituellement sur les trois derniers mois.

Voyons ce qu'il en est de la proximité du premier service consulté en cas d'incident, le pharmacien ou le médecin, en fonction de l'habitat.

TABLEAU 36

Lieu d'habitat et proximité des services de santé.

	Pharmacien à moins de 2 kms			Médecin à moins de 2 kms		
	oui	non	Total	oui	non	Total
S.R.	2	4	6	2	4	6
Centre	59.2	0.8	516	36.7	3.3	516
Périphérie	91.0	9.0	709	89.7	10.3	709
Bourg	47.7	52.3	514	51.4	48.6	514
Hameau	36.8	63.2	204	36.8	63.2	204
	1479	470	1949	1479	470	1949

Qui est le premier consulté en cas d'urgence ? Quel que soit le lieu de l'habitat, le médecin habituel est consulté le premier, le pourcentage est le même en centre ville et en hameau, 17.6 % sur la population totale et en banlieue ou bourg, 19 % sur la même population, soit une population concernée :

- en centre ville 63.2 %
- en banlieue 64.3 %
- en bourg 70 %
- en hameau 73 %

L'appel au médecin habituel est proportionnellement de plus en plus fort au fur et à mesure de l'éloignement du centre ville (diminution du médecin de famille dans les grandes agglomérations).

b) Le service médical vu par l'enquêté.

Dans ce sous-chapitre est présenté un aspect du rapport à la médecine et à l'institution médicale généralement peu envisagé : ce que

pense, vit et subi l'utilisateur de ces services. Il s'agit ici d'opinions dont, pas plus que sur d'autres sujets, l'on ne peut avec certitude mesurer le bien-fondé. En effet, si l'on ne peut augurer de grande signification d'une opinion sur le coût du traitement formulée par quelqu'un n'ayant pas consulté depuis 5 ans, il est plus difficile encore de comparer une même appréciation portée par un enquêté hospitalisé pour une maladie grave et pour un incident bénin. L'opinion du médecin serait intéressante à étudier simultanément dans une enquête ultérieure.

Cependant, pour ne pas comparer l'opinion d'une personne non concernée à celle d'une personne ayant usé de l'institution, on élimine ici tous les enquêtés qui n'ont eu aucun rapport avec celle-ci. 28 % ont été concernés par un cas d'urgence.

. En cas d'urgence, quelles ont été les difficultés rencontrées par les enquêtés ?

Pour entrer en contact avec le médecin, 84.5 % des enquêtés déclarent avoir éprouvé beaucoup de difficultés.

Pour 70.8 % un long délai a été nécessaire, par contre 57.8 % trouvent le traitement très satisfaisant et 94.4 % trouvent les personnes qui leur ont administré le traitement "amicales et gentilles" et "tout à fait bien" (question 57, p. 10, annexe 1).

A 68.3 %, les personnes concernées disent avoir reçu toutes les explications et estiment à 75.4 % que le coût du traitement a été soit nul, soit raisonnable (questions 58 et 59, p. 10, annexe 1).

Les autres enquêtés ont une opinion opposée, ce qui correspond à une partition significative de l'échantillon (cf. analyse, p.70). Les enquêtés plutôt négatifs vis-à-vis de l'institution ont un profil particulier.

- *Opinion des enquêtés sur leur plus mauvaise expérience de l'institution.*

Une technique particulière a été utilisée dans l'enquête pour connaître l'opinion des enquêtés sur leur utilisation de l'appareil médical en dehors des cas d'urgence. Une liste de difficultés leur a été soumise et on a cherché à déterminer si oui ou non le problème avait été rencontré, ensuite on a essayé d'évaluer la gêne lorsqu'elle a existé, d'où les tableaux suivants :

TABLEAU 37

Difficultés vécues face au médecin.

	oui	non	N.C.	Total	Effectif
Avoir à prendre rendez- 1 vous	5.6	59.0	35.4	100	1949
Avoir à prendre rendez- 2 vous longtemps à l'avance	7.4	57.2	35.4	100	1949
Attendre longtemps dans 3 la salle d'attente	24.7	40.0	35.3	100	1949
Médecin ne passant pas 4 assez de temps à la consultation	10.5	54.1	35.4	100	1949
Pas assez informé sur 5 cas du malade	12.2	52.4	35.4	100	1949
Difficultés de trouver 6 médecin week end et vacances	10.3	53.8	35.9	100	1949
Médecin n'aime pas dé- 7 placement à domicile	5.2	59.1	35.7	100	1949
Formalités administra- 8 tives	8.5	56.1	35.4	100	1949

TABLEAU 38

Degré de gênes pour ceux qui les ont ressenties et répondent aux questions sur ce thème.

	B.C.P.	Assez	Assez peu	Pas du tout	Total	Effectif
1	26.8	42.8	13.3	<u>17.1</u>	100	110
2	27.5	45.4	18.7	<u>11.4</u>	100	145
3	<u>35.4</u>	42.4	15.7	6.5	100	482
4	19.2	43.8	<u>32.5</u>	4.5	100	205
5	29.1	43.9	22.8	4.2	100	238
6	<u>44.6</u>	37.4	12.8	5.2	100	201
7	30.0	42.0	15.0	<u>13.0</u>	100	102
8	<u>50.3</u>	35.2	12.1	2.4	100	166

Sont soulignés, les pourcentages les plus significatifs.

Le même type d'information a été recueilli à propos de l'hôpital.

TABLEAU 39

Difficultés vécues face à l'hôpital.

GENES DUES	Oui	Non	N.C.	Total	Effectifs
Manque d'intimité	4.6	31.3	64.1	100	1949
Horaires stricts, lever, repas	5.0	30.8	64.2	100	1949
Nourriture médiocre	6.2	29.7	64.1	100	1949
Nourriture insuffisante	3.8	32.2	64.0	100	1949
Environnement peu agréable	6.1	29.8	64.1	100	1949
Heures de visites strictes et réglementées	4.3	31.7	64.0	100	1949
Postes radios, T.V. insuffisants	4.4	31.6	64.0	100	1949
Insuffisance personnel médical (infirmières, médecins)	6.1	29.9	64.0	100	1949
Manque de gentillesse du personnel médical	4.2	31.8	64.0	100	1949
Pas assez d'informations personnel médical	<u>10.4</u>	25.6	64.0	100	1949
Ne rien pouvoir faire sur ce qui se passe	8.5	27.3	64.2	100	1949

TABLEAU 40

Degré des gênes pour ceux qui les ont ressenties *

%	B.C.P.	Assez	Assez peu	Pas du tout	Total	Effectifs
1	<u>42.3</u>	42.3	13.0	2.4	100	89
2	24.2	43.1	25.3	7.4	100	99
3	<u>43.7</u>	27.3	25.7	3.4	100	121
4	<u>47.1</u>	35.7	14.3	2.9	100	73
5	36.5	36.5	24.3	2.7	100	119
6	<u>42.0</u>	32.1	16.0	9.9	100	84
7	29.3	33.0	29.1	8.6	100	85
8	39.3	35.9	22.2	2.6	100	120
9	<u>40.2</u>	43.9	14.7	1.2	100	83
10	<u>42.2</u>	36.2	21.1	0.5	100	202
11	<u>48.7</u>	32.1	14.1	5.1	100	160

* Les pourcentages sont calculés sur les effectifs concernés.

La perception des gênes est plus marquée chez les enquêtés qui ont du être hospitalisés que chez ceux qui consultent en cabinet (encore que les moindres effectifs nous conduisent à être prudents dans l'analyse).

En cabinet, les trois défauts les plus notés (au delà de 35 %) étaient du plus faible au plus fort :

- le temps d'attente dans la salle d'attente
- la difficulté de trouver un médecin un week end ou en vacances
- les formalités administratives (se procurer et remplir les feuilles)

En hôpital, les défauts les plus notés (au delà de 40 %, la barre est donc plus haute) sont du plus faible au plus fort :

- le manque de gentillesse du personnel médical
- les heures (1) de visite strictement réglementées
- l'insuffisance d'explications fournies par le personnel médical
- le manque d'intimité
- la médiocrité de la nourriture
- l'insuffisance de la nourriture
- Ne rien pouvoir faire sur ce qui se passe

Il faut rappeler que ces pourcentages ont été calculés sur des effectifs faibles, correspondant aux personnes concernées, c'est-à-dire ayant fréquenté le cabinet du médecin et l'hôpital, et manifestant une opinion à ce propos. Cependant, l'effectif le plus important concerne l'insuffisance des informations reçues du personnel médical (202 enquêtés). Il est suivi des 160 personnes qui ont subi difficilement de ne rien pouvoir faire concernant leur état.

En ce qui concerne l'appréciation des services de santé (question 70, page 13, annexe 1), à 89.9 % les enquêtés en sont satisfaits (sur les 1949 interrogés) et 6.3 % mécontents. Seuls 3.8 % se disent non concernés.

Deux questions ont été posées ensuite à tout l'échantillon concernant son appréciation sur son état de santé actuel et sur son état de santé dans l'ensemble (questions 67, 68, page 94, annexe 1). Le sens des questions était proche : les enquêtés ont protesté contre ces questions parce qu'ils y voyaient une répétition. Ils y ont pourtant répondu de façon différente.

(1) Enquête pourtant postérieure aux nouvelles mesures d'assouplissement des horaires.

TABLEAU 41

A - Opinion sur votre état de santé actuel.

	Pourcentages	Effectifs
Très bon	26.2	511
Bon	34.9	681
Assez bon	30.6	596
Mauvais	7.4	144
Très mauvais	0.8	16
Non réponse		1
TOTAL	100	1949

TABLEAU 42

B - Dans l'ensemble concernant votre état de santé, êtes-vous :

	Pourcentages	Effectifs
Très satisfait	32.8	639
Assez satisfait	54.5	1063
Peu satisfait	9.9	193
Très peu satisfait	2.7	52
Non réponse		2
TOTAL	100	1949

Pour faciliter la lecture du tableau, nous pourrions regrouper : Très bon état de santé et bon état de santé (Tableau A), mais il semble que les enquêtés qui choisissent très bon état à 26.2 % et bon état de santé à 35 % ne veuillent pas adopter de solution maximale. Il est intéressant de noter, sur le plan méthodologique, que deux formulations (l'une en 5 postes et l'autre en 4) conduisent à une distribution différente des enquêtés.

- Satisfaction face à l'existence et vision de l'avenir -

Pour conclure ce premier dépouillement des résultats portant sur la santé dans l'enquête, on a observé les relations qui pouvaient s'établir entre l'évaluation de l'état de santé fournie par les enquêtés et leur appréciation sur le degré de satisfaction qu'ils éprouvent face à l'existence. On a examiné les poids respectifs que pouvaient prendre tel ou tel type d'habitat.

Tout d'abord, une question portait sur la satisfaction des enquêtés face à l'existence :

Sur les 1949 enquêtés : 2.3 % ne répondent pas
28.7 % sont très satisfaits
56 % sont assez satisfaits
10 % sont peu satisfaits
3 % ne sont pas satisfaits du tout

Ces résultats bruts présentent la même satisfaction à 95 % (très et assez satisfaits) par rapport à l'existence que par rapport à l'environnement, au logement, étant bien entendu qu'il s'agit ici de résultats généraux qui masquent les différences. Mais ces résultats n'en sont pas moins intéressants pour d'autres exploitations car les enquêtés qui se démarquent de l'opinion majoritaire ont souvent un profil à étudier.

Une autre question sollicitait une vision quelque peu prospective de la part des personnes interrogées : "Comment évolueront les choses, selon vous, dans l'avenir" ? (question 72, page 13, annexe 1).

- 22.7 % se disent non concernés ou ne répondent pas
- 7.1 % pensent que cela ira beaucoup mieux
- 26.5 % pensent que cela ira mieux
- 34.7 % pensent que ce sera pareil
- 9.0 % pensent que ce sera pire

Si cette vision recoupe nettement les âges (ce sont les enquêtés les plus jeunes qui sont les plus optimistes), les 22.7 % de non réponses et non concernement seraient aussi intéressants à étudier en eux-mêmes.

Il faut noter que c'est en habitat dispersé et en bourg que les enquêtés sont les plus satisfaits de leur existence, et que cette différence (10 %) aurait sans doute été plus nette si on avait pu distinguer les catégories d'agglomération.

Par contre, l'opinion sur l'évolution des choses s'inverse en fonction de la situation de l'habitat : 36 % pensent que cela ira mieux (1) en ville, 40.6 % en périphérie banlieue, 26 % en bourg et 22 % en hameau. Ce phénomène s'explique par la présence des jeunes majoritairement logés en banlieue périphérie et en ville.

- Santé et logement : appréciation d'ensemble -

Si on examine simultanément satisfaction du logement et de l'état de santé, on constate que plus de 80 % des enquêtés sont satisfaits de l'un et de l'autre; par contre, ceux qui ne sont pas satisfaits de leur logement restent satisfaits de leur état de santé à 80 %.

- Etat de santé/Âge/Satisfaction de l'existence/Vision de l'avenir -

Donnons enfin trois tableaux établis à partir de l'avis fourni par les enquêtés concernant leur état de santé en fonction de leur âge, de la satisfaction générale qu'ils éprouvent face à leur existence et des pronostics qu'ils formulent à propos de leur avenir.

(1) mieux = beaucoup mieux + mieux.

TABLEAU 43

Avis sur l'état de santé en fonction de l'âge.

Satisfaits	Ages		Ensemble
	Avant 50 ans	Après 50 ans	
Très satisfaits	74.4 %	25.6 %	639
Assez satisfaits	56.6 %	43.4 %	1063
Peu satisfaits	40.4 %	59.6 %	194
Pas satisfaits du tout	36.5 %	63.5 %	53
Effectifs	1175	774	1949

TABLEAU 44

Avis sur l'état de santé en fonction de la satisfaction générale éprouvée dans l'existence.

Santé	existence	SR/NC (1)	Satisfaction				Ensemble
			Très satisfaits	Assez satisfaits	Peu satisfaits	Pas du tout S.	
Très satisfaits		1.3 %	49.1 %	42.7 %	5.3 %	1.6 %	639
Assez satisfaits		3.1 %	20.7 %	64.6 %	9.5 %	2.1 %	1063
Peu satisfaits		1.0 %	10.4 %	57.5 %	22.3 %	8.8 %	194
Pas du tout satisfaits		3.8 %	7.7 %	32.7 %	32.7 %	23.1 %	54
Effectifs		45	558	1090	195	61	1949

(1) SR = sans réponses
NC = non concernés

TABLEAU 45

Avis sur l'état de santé en fonction de la précision : "Evolution des choses dans 5 ans".

évolution Santé	SR/NC	Beaucoup mieux	Mieux	Pareil	Pire	Ensemble
Très satisfaits	20.2 %	9.5 %	31.1 %	35.1 %	4.1 %	639
Assez satisfaits	24.2 %	6.3 %	25.0 %	36.1 %	8.4 %	1063
Peu satisfaits	23.3 %	3.6 %	21.8 %	26.9 %	24.4 %	194
Pas du tout satisfaits	19.2 %	5.8 %	19.2 %	28.8 %	26.9 %	53
Effectifs	442	138	517	676	176	1949

VI - PRESENTATION SYNTHETIQUE DES GRANDS THEMES DE L'ENQUETE -

Ils ont été obtenus par la prise en compte simultanée des informations factuelles et subjectives au moyen de l'analyse des correspondances multiples (1).

Note méthodologique.

- L'analyse des correspondances multiples -

Elle a pour fonction de synthétiser de grands thèmes homogènes et de faciliter l'émergence de typologies d'individus que l'analyse regroupe en raison de leur similitude de profils. Ces thèmes homogènes sont

(1) Programme MULTM. cf. Techniques de la Description Statistique - Dunod 1977.

dans l'enquête les questions objectives et subjectives portant sur le logement et concernant la santé. Le codage des informations se fait sous forme disjonctive (une modalité en exclut une autre)

On présentera donc d'abord une géographie socio-économique et administrative schématique des enquêtés, illustrée par les appréciations qu'ils portent sur leur habitat, dans laquelle les variables actives (1) sont les données factuelles et les variables illustratives (2) les opinions des enquêtés. Dans un deuxième temps, on se servira des données subjectives portant sur le logement comme variables actives, et sur les regroupements ainsi obtenus, on projetera les données factuelles. Ces deux analyses où les deux groupes de variables sont tour à tour actifs et illustratifs sont dites "complémentaires". Enfin, dans un troisième temps, on utilisera la grille socio-administrative déjà commentée pour y observer la projection en variables illustratives des données portant sur la santé.

- Aspect propre à l'analyse -

Si l'ensemble des réponses fournies par les enquêtés avait été utilisé par l'analyse, on aurait sur les graphiques une multitude de points dont le sens serait malaisé à déchiffrer. En effet, si l'analyse des correspondances permet de mettre en évidence les différences, encore faut-il qu'on puisse les repérer. Aussi avons-nous procédé à des regroupements d'informations en fonction de leur proximité pour mettre au point des variables synthétiques et quelques indicateurs destinés à profiler quelques tendances. On a procédé ainsi dans le domaine socio-administratif et économique, mais aussi en ce qui concerne le logement, la santé, et les appréciations formulées par les enquêtés.

(1) Celles qui contribuent par leur poids dans l'analyse à déterminer les axes. Notons que ne seront portées sur les graphiques que les variables statistiquement les plus représentatives, c'est-à-dire celles dont les "contributions absolues" sont les plus fortes.

(2) Celles-ci ne contribuent pas à la formation des axes mais se placent sur le graphique selon la même procédure que les variables actives, et leur situation par rapport au système d'axes est interprétable. Elles s'interprètent à partir des contributions relatives ou des valeurs tests qui permettent de juger de leur signification. De la même façon, l'on ne portera sur le graphique que les appréciations les plus significatives des enquêtés.

. *Variables synthétiques* : mises au point dans les domaines objectif et subjectif, elles facilitent la lecture des graphiques.

Nous avons, par exemple, utilisé en variable active la catégorie socio-professionnelle (1) des enquêtés en 15 postes (2) qui distribue la totalité de l'échantillon, que les enquêtés soient ou non chefs de ménage, mais dans l'analyse complémentaire (3) on utilisera une répartition regroupée en 6 postes des chefs de ménage qui suffit à situer grossièrement les distributions professionnelles de la population étudiée.

De même, nous avons substitué à une distribution des âges en classes de 5 ans, de 18 à plus de 64 ans, 5 classes d'âge qui ne modifient pas les tendances mais facilitent l'interprétation. (Par contre, l'âge détaillé est utilisé en variable illustrative).

Nous n'avons pas non plus conservé le nombre exact de pièces des appartements par personne, mais utilisé des classes (déjà utilisées dans les tableaux qui précèdent), de même que pour la taille du ménage (de 1 à 5 personnes et plus de 5 personnes).

En dehors de la satisfaction du logement et de l'environnement que nous avons gardé en 4 classes, l'ensemble des autres appréciations a été regroupé en zones de satisfaction et zones d'insatisfaction. Enfin, on a regroupé le mode de logement en 2 catégories, l'individuel et le collectif sans reprendre la classification ternaire de la Communauté, peu significative en France.

(1) Problème de langage. - Les catégories socio-professionnelles utilisées pour cette analyse dépassent l'acceptation habituelle, dans la mesure où elles incluent dans une même variable ouverte en 15 items, les exploitants agricoles, les commerçants et artisans, les professions libérales et cadres supérieurs, les patrons de l'industrie et les gros commerçants, les cadres moyens, les employés, les ouvriers qualifiés et les contremaîtres, les manoeuvres et ouvriers spécialisés, les divers services et salariés agricoles, les étudiants retraités, ce qui est classique mais aussi les autres actifs que pour nous sont les retraités ayant repris un emploi, les chômeurs, les femmes au foyer, les personnes en maladie et incapacité de travail.

(2) Sur l'analyse dont les variables actives sont les informations factuelles.

(3) L'analyse dont les variables actives sont les appréciations et le niveau de satisfaction des enquêtés.

. *Indicateurs* -

Certaines informations fournies par l'enquête appartiennent à des domaines non étrangers les uns aux autres. Aussi peut-il être intéressant de procéder à certains regroupements qui donnent simultanément un ensemble d'informations. Le fait que des informations soient toujours prises en compte ensemble permet, lorsque l'indicateur est bien choisi, de donner une grille de lecture des graphiques plus maniable mais aussi de mieux saisir certains phénomènes. Ainsi avons-nous élaboré par exemple :

- un indicateur de niveau de vie qui est construit à partir du niveau de revenu des enquêtés et de leur taux d'équipement ménager.
- un indicateur de nuisances : l'on a cherché quels types de nuisances étaient rencontrés le plus souvent au détriment des autres et dans quelle direction se faisait le cumul de ces gênes.
- un indicateur de proximité d'équipements utilisés par la collectivité (commerce, banque, pharmacie etc ...) on a examiné quelles étaient leurs combinaisons privilégiées.
- un indicateur de menaces : il s'agissait là de prendre en compte simultanément l'importance du danger perçu à propos du cambriolage, du vandalisme, des agressions et de la circulation.

Sur les graphiques ne figurent évidemment pas l'ensemble de ces indicateurs, mais ceux qui pour une première exploitation sont les plus significatifs. Cependant les autres indicateurs mis au point permettent de vérifier que nos interprétations sont bien fidèles aux résultats essentiels de l'analyse.

A) Le logement.

Nous nous efforcerons de présenter en confrontation la première analyse établie à partir de 41 variables actives (soient 349 modalités factuelles) et 28 variables illustratives (soient 127 modalités d'appréciation) et sa complémentaire (analyse 2). Cette confrontation permet de voir une distribution classique d'un échantillon représentatif nationalement de la population du pays composée d'individus de plus de 18 ans et interrogés dans une situation objective donnée, en même temps qu'une typologie rapide des individus qui en fonction, ou indépendamment, des phénomènes objectifs présents en contrepoint, formulent tel ou tel type d'appréciation sur leur logement.

. *Analyse socio-administrative et économique* -

Liste des variables (1) actives :

	Modalités
Etage si logement collectif	6
Sexe de l'enquêté	2
Lien avec le chef de ménage pour l'enquêté non chef de ménage	6
Etat civil de l'enquêté	5
Situation de l'emploi actuel	8
Date de construction de l'habitation	5
Statut d'occupation du logement	5
Habitiez-vous près d'ici avant	4
Zone de l'ancienne habitation	5
Possession d'un jardin	2
Possession de W.C. intérieur	2
Possession d'installation sanitaire (baignoire ou salle d'eau)	2
Possession d'une cuisine	2
Prenez-vous vos repas dans la cuisine	3

(1) La formulation est ici un peu abrégée. On en trouvera l'intégralité dans l'annexe 1, publiant le questionnaire et le tri à plat des réponses.

	Modalités
Présence de chauffage dans la (les) chambre (s)	2
Possession d'une voiture	2
Possession d'un garage	2
Possession d'une résidence secondaire	2
Revenu total du ménage	6
Nombre total de personnes	6
Nombre de personnes de moins de 5 ans	3
Nombre de personnes de 6 à 15 ans	4
Nombre de personnes de 16 à 64 ans	5
Nombre de personnes de plus de 64 ans	3
Age d'arrêt des études	6
Nombre de pièces pour vivre	5
Nombre de pièces pour vivre, manger, dormir	7
Indicateur d'équipements intérieurs	16
Indicateur 1 d'équipements (4 à 6 objets) x revenu	6
Indicateur 2 d'équipements (5 à 6 objets) x revenu	6
Indicateur 3 d'équipements (6 objets) x revenu	6
C.S.P. de l'enquêté en 15 postes	15
C.S.P. du chef de ménage en 15 postes	15
Age de l'enquêté en 5 classes	5
Type d'habitation en 2 classes	2
Indicateur d'équipement collectif	19
Etat des habitations voisines	2
Aspect du voisinage en espaces verts	2
Indice de peuplement	5
Localisation de l'habitation	5

Liste des variables illustratives :

Aimeriez-vous être propriétaire	2
Dans combien de temps pensez-vous devenir propriétaire (accédants exclus)	5
Raison première de déménager	11
Raison seconde de déménager	10

	Modalités
Souhaitez-vous déménager dans les deux ans	4
Satisfaction du chauffage des chambres en hiver	2
Satisfaction du chauffage de la salle à manger en hiver	2
Opinion concernant le poids des dépenses d'habitation	5
Age de l'enquêté en 12 postes	12
Nombre de chambres à coucher	6
C.S.P. du chef de ménage en 6 postes	6
Satisfaction globale du chauffage en hiver (en 2 zones)	2
Clarté de la pièce principale (en 2 zones)	2
Opinion concernant la taille du logement (en 2 zones)	2
Satisfaction de la cuisine (en 2 zones)	2
Satisfaction des installations sanitaires (en 2 zones)	2
Satisfaction des espaces de rangement (en 2 zones)	2
Satisfaction du jardin (en 2 zones)	2
Satisfaction de la proximité de la famille (en 2 zones)	2
Satisfaction des habitants du village (en 2 zones)	2
Satisfaction globale du logement (en 2 zones)	2
Satisfaction des transports publics (en 2 zones)	2
Opinion concernant les cambriolages (en 2 zones)	2
Opinion concernant le vandalisme (en 2 zones)	2
Opinion concernant les agressions (en 2 zones)	2
Opinion concernant la circulation (en 2 zones)	2
Satisfaction de l'environnement	2
Indicateur de gênes	10

- Interprétation de l'analyse -

L'importance numérique des variables actives et leurs forts effectifs (voir tri à plat, annexe 1) conduisent à noter que cette analyse socio-administrative est stable et reflète bien la physionomie générale de l'enquête. On va observer sur le graphique les deux premiers axes qui sont visuellement les plus faciles à interpréter.

● données subjectives
○ données objectives

6 équipements 'en fonction du revenu'
0 6 équipements
0 5-6 équipements

0 4-5 équipements
jardin 0

0 bourg

0 individuel

0 propriétaire

0 avant 1919

0 aimerait être propriétaire

0 satisfait
jardin

0 humidité

0 dépenses logement NR

0 âge

accédant 0
loyer trop cher pour + 5 pers.
enfant

0 + 6 pièces
garage

habitat

0 55/59 ans

0 logé gratuitement

0 fin d'études

0 pas WC inter.

0 arrêt études avant 14 ans

cadres sup. industriels
commerçants prof. libérales

0 5 personnes

0 40/45 ans

0 5 pièces

0 femme au foyer

0 50/54 ans

0 vandalisme

0 ne souhaite pas déménager dans les 2 ans

0 cambriolage pas problème

0 agression pas problème

0 pas chauffage dans chambre

0 pas de baignoire

+ 5000 0
5/6 équipements

0 5 et 6 équipements

0 4 personnes

0 (en fonction du revenu)

0 satisfait

0 chauff. chambre hiver

0 pas résidence secondaire

0 pas satisfait

0 clarté

0 pas de cuisine

0 4/6 équip.

0 + 5000

0 4 à 6 équipements

0 (en fonction du revenu)

0 satisfait

0 chauff. chambre hiver

0 pas résidence

0 pas satisfait

0 clarté

0 pas de cuisine

0 35/39 ans

0 arrêt études 15/16 ans

0 WC inter. baignoire

0 pièce principale 4 pièces

0 6 équipements

0 satisfait

0 chauff. chambre hiver

0 pas de cuisine

0 arrêt études av. 21 ans

0 3 personnes

0 fin d'études

0 agression pb. non satisfait

0 circ. pb. salle de bains

0 vandalisme pb.

0 5 équipements

0 maladie incapacité

0 30/34 ans

0 arrêt études 17/18 ans

0 fin d'études

0 agression pb. non satisfait

0 circ. pb. salle de bains

0 vandalisme pb.

0 5 équipements

0 maladie incapacité

0 arrêt études après 21 ans

0 Cadres moyens employés

0 0.50 manoeuvres

0 Q.Q. contremaîtres

0 périphérie

0 célibataire

0 tous les équipements

0 pas d'espace vert

0 jamais propriétaire

0 25/29 ans étudiant

0 mariage

0 retraite

0 déménag.

0 logement petit

0 pas satisfait

0 centre ville

0 pas satisfait

0 mariage

0 retraite

0 déménag.

0 logement petit

0 pas satisfait

0 centre ville

0 pas satisfait

0 propriétaire dans 6 à 10 ans

0 propriétaire dans + 10 ans

0 pas satisfait jardin

0 1er-2è étage

0 pas jardin

0 pas satisfait

0 1er-2è étage

0 loc. HLM

0 6è étage ou +

0 3è-5è étage

0 collectif

0 divorcé

0 1 pièce

revenus

taille du ménage

taille du logement

On regarde plutôt que des axes verticaux et horizontaux les nuages de points les plus significatifs, et ceux-ci le sont d'autant plus qu'ils sont éloignés de l'origine. Ces nuages sont des regroupements de modalités (c'est-à-dire l'ensemble des enquêtés ayant choisi cette modalité). On va donc lire cette analyse en deux moments. Dans un premier temps, on décrira l'analyse à partir des variables actives, et celles-ci prennent sens les unes par rapport aux autres, puis dans le deuxième temps, on observera sur la trame dégagée chaque variable illustratives en fonction de la signification que prend sa situation propre au milieu des variables actives.

Typologie sur le thème "Aspects factuels du logement et caractéristiques de base" avec illustration par le thème "opinions et satisfactions" (analyse 1).

Le sens des axes n'est pas évident car le nuage est nettement bimodal (distinguant deux populations) et quelque peu hétérogène. Plus que des axes, on note la présence de groupes de modalités dont le rassemblement est significatif. Pour faciliter l'expression, on se référera malgré tout aux axes qui facilitent la visualisation.

Le premier axe oppose très clairement la population des plus démunis de l'enquête, retraités le plus souvent, aux enquêtés plus jeunes et plus aisés financièrement.

Si on examine de plus près cette signification globale, on peut étayer cette première photographie de l'échantillon en repérant les modalités (c'est-à-dire les réponses des enquêtés) qui contribuent le plus à donner cette image. A droite sur le graphique, on relève la présence d'une population essentiellement composée de retraités, souvent veufs ou veuves, qui dans leur majorité ont achevé leur scolarité avant 14 ans ou à 14 ans, dépourvus dans leur logement de confort intérieur (W.C., installations sanitaires) et peu ou pas équipés au point de vue ménager.

Leurs revenus sont inférieurs à 1.500 F. par mois (premier quartile), lorsqu'ils sont quelque peu équipés, ils ont soit un téléviseur, soit, et c'est un maximum, un téléviseur et un réfrigérateur. Enfin, ils sont sans voiture. On note donc un dénuement cumulé. Ceci ne veut pas dire que tous les retraités de l'enquête soient dans cette situation mais révèle que le profil dominant de cette population est bien celui qui vient d'être brièvement décrit.

Ces enquêtes s'opposent à ceux de gauche sur le graphique, jeunes, accédants à la propriété ou propriétaires, plus aisés dans tous les aspects de la vie matérielle. Dans leur majorité, ils sont actifs (1) disposent de revenus élevés (jusqu'à plus de 5.000 F. par mois, quatrième quartile), possèdent un équipement ménager allant de quatre à six appareils dont la liste a été élaborés pour être la plus discriminante possible (réfrigérateur, téléviseur, congélateur, chauffage central, machine à laver le linge et téléphone). Ils ont une voiture et exercent dans leur majorité des professions libérales, commerciales ou industrielles; avec eux sont présents les cadres supérieurs. Leurs études ont été poussées jusqu'à 21 ans ou au delà. Leur structure familiale est souvent de quatre personnes.

Enfin, on peut remarquer que le long du premier axe courent une ligne de durée d'études, un axe d'âges, de revenus et de taille de la famille.

Le deuxième axe pourrait s'appeler situation de l'habitat, type de logement, et mode d'occupation de celui-ci.

(1) Actifs au sens large : on n'entend pas ici l'activité au sens de l'exercice de l'activité professionnelle, mais au sens d'un exercice potentiel ou d'un élargissement de la notion au profit des femmes au foyer, des étudiants, des retraités ayant repris un emploi. Il faut, en effet, noter que les réponses aux questions portant sur le logement fournies par ces enquêtés sont celles de la structure familiale à laquelle ils appartiennent et qu'ils se retrouvent donc d'un profil comparable sur ces aspects à celui des chefs de ménage ou de toute personne exerçant une activité et disposant de revenus.

En effet, de haut en bas, on remarque les habitants des hameaux, ceux des bourgs, ceux de la banlieue, enfin, ceux qui résident en centre ville (on a vu ci avant qu'il fallait utiliser ces notions avec précaution puisque l'on n'a pas d'information sur la taille des agglomérations).

Autour des hameaux et des bourgs se regroupent évidemment les agriculteurs, mais plus généralement les enquêtés en logement individuel, possédant un jardin, propriétaires de maisons construites avant 1919, disposant de grands appartements (+ de 6 pièces), d'un garage personnel, de nombreux équipements couplés à de hauts revenus.

Autour de la banlieue et du centre ville se retrouvent les habitants de logements collectifs (H.L.M.) locataires, et les locataires de propriétaires particuliers. Ils se caractérisent autour du point "centre ville" par l'absence de jardin, de garage, le mauvais état des habitations voisines, l'absence d'espaces verts, de plus petits appartements (3 pièces).

Autour du point "périphérie" les informations sont du même registre, le plus souvent en H.L.M., locataires, ils ne peuvent utiliser la cuisine pour y prendre leurs repas, sont jeunes (moins de 35 ans) et appartiennent aux catégories socio-professionnelles d'employés et cadres moyens, d'ouvriers de qualifications multiples (OQ, OS, contremaîtres, manoeuvres).

Il faut noter que lorsqu'on observe l'axe des âges, la population passe de la location (y compris en immeuble collectif) entre 18 et 34 ans à la propriété vers 50 ans, en transitant par l'accession. Les situations d'habitat évoluent dans le même sens, de la périphérie vers les bourgs et les hameaux. On peut ajouter enfin que la population qui ne déclare pas ses revenus se situe (1) en haut et à gauche du graphique, c'est-à-dire dans la fraction de population de loin la plus privilégiée.

(1) dans le cadran (- 1 + 1)

La trame ainsi décrite n'apporte pas d'éléments très nouveaux et n'a d'ailleurs pas de raison d'en apporter puisque notre population représentative nationalement ne peut différer dans ces aspects socio-économiques et administratifs de la population généralement décrite par enquête. Mais sur cette trame prennent place les variables illustratives ayant trait à la satisfaction des enquêtés sur certains aspects de leur vie quotidienne, et l'on peut dire que ces variables lui donnent vie.

Sur le premier axe se groupent autour de ceux dont les revenus sont inférieurs à 3 000 F., les enquêtés insatisfaits de leur logement (insatisfaits de la clarté de leur pièce principale, des installations sanitaires, du chauffage des chambres l'hiver). Par contre, les enquêtés aisés paraissent être dans une situation telle que ces critères de satisfaction ne le concernent pas, à une exception près, les accédants à la propriété trouvent leurs charges de logement trop lourdes.

Le deuxième axe est plus riche en variables de satisfaction. Autour des enquêtés logés en appartements individuels, situés en hameaux et en bourgs, on note la présence des informations "satisfaction du jardin", ne souhaite pas déménager dans les deux ans, non préoccupés par les nuisances sociales : agressions, vandalisme, cambriolage, circulation, satisfaction du confort intérieur. A l'opposé, les enquêtés logés en immeubles collectifs formulent les critiques souvent entendues à propos du logement à caractère social. Les enquêtés sont mécontents de leur environnement, voudraient devenir propriétaires, envisagent de l'être dans un délai inférieur à 10 ans, trouvent trop petit leur logement, regrettent de ne pas pouvoir prendre les repas dans la cuisine, et sont préoccupés par le vandalisme, les agressions, les cambriolages et la circulation. Les locataires logés en centre ville sont globalement insatisfaits de leur logement et souhaitent déménager dans les deux ans.

Typologie sur le thème "opinions et satisfactions" avec illustration par le thème "aspects factuels du logement et caractéristiques de base" ou le logement à travers la satisfaction de ses habitants (analyse 2).

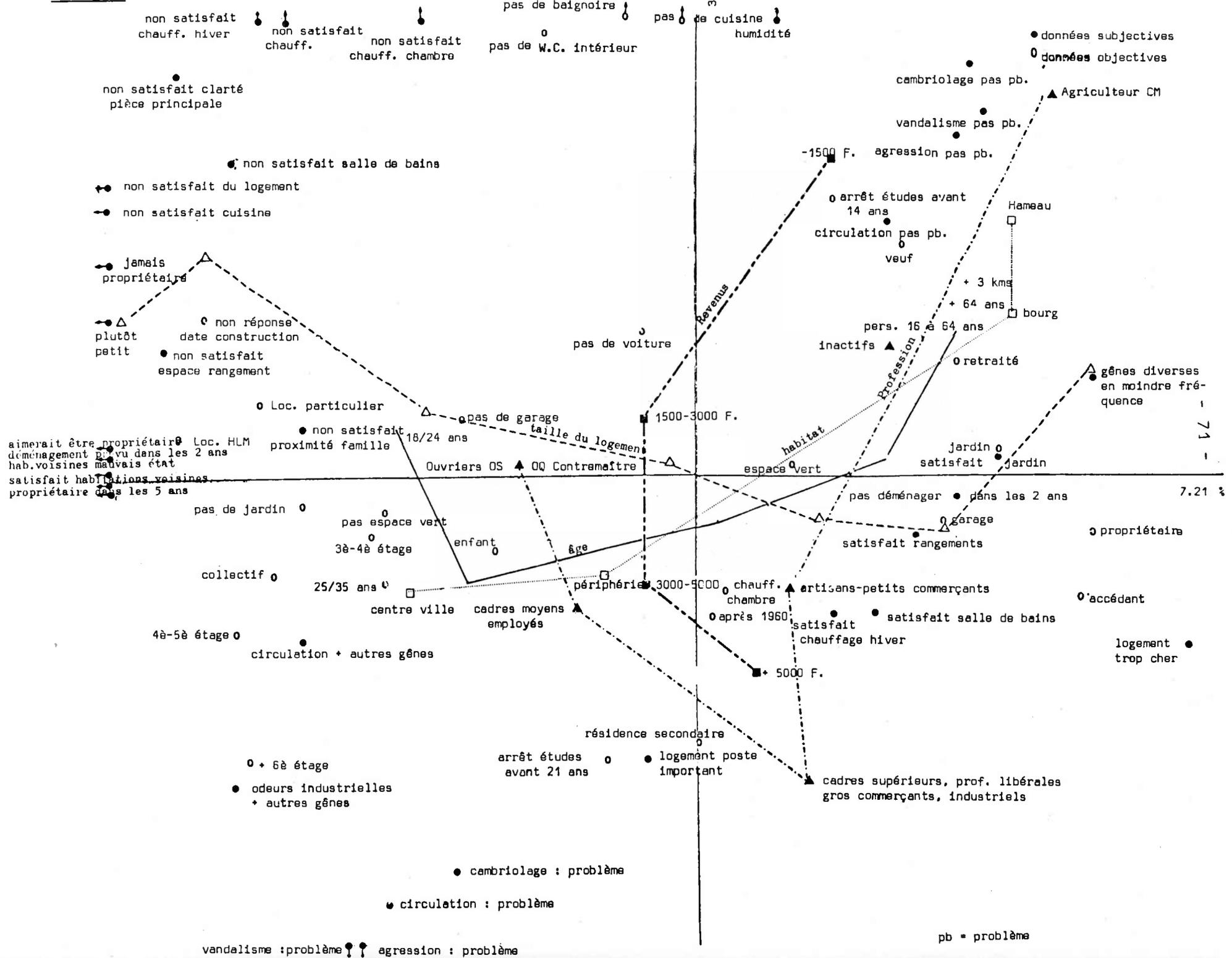
Cette deuxième analyse est l'inverse absolu de la précédente. Ces variables actives sont l'ensemble des variables illustratives indiquées pages 61 & 62. Nous aurons donc des axes déterminés par le jeu des variables de satisfaction entre elles. Les regroupements repérés le seront à partir de ces informations subjectives et les individus concernés n'ont aucune raison d'être les mêmes. En effet, rien ne peut laisser croire que les enquêtés satisfaits soient une catégorie de la population plutôt qu'une autre et on peut s'attendre à ce que les groupes les plus typés de l'analyse, au point de vue socio-économiques, ne le soient plus en ce qui concerne le groupe le plus typé à propos de la satisfaction ou de l'insatisfaction.

En fait, si l'on examine cette analyse en contrepoint, on constate que se confirment les résultats précédents, en même temps qu'ils se nuancent.

Sur le premier axe, s'opposent les enquêtés satisfaits à tout point de vue, moindre fréquence de nuisances, satisfaits du jardin, de l'espace de leur logement, du chauffage, aux enquêtés non satisfaits, désirant déménager pour devenir propriétaires, sensibles aux nuisances environnementales (fumées, circulation, odeurs industrielles, mauvais état des habitations voisines), trouvant leur logement trop petit et tant la clarté de la pièce principale que les espaces de rangement ou la taille de la cuisine tout-à-fait insatisfaisantes.

Si l'on observe l'axe des âges, il s'avère que la satisfaction croît très nettement avec l'âge, et ce indépendamment des revenus : les retraités sont à la fois les plus satisfaits et les plus proches du point : faibles revenus (moins de 1 500 F.)

GRAPHIQUE 2



Sur l'axe deux que l'on pourrait qualifier d'axe d'environnement social, s'opposent ceux qui ne sont pas préoccupés par les nuisances sociales (cambrilage, agression, etc ...) à ceux qui trouvent ces phénomènes menaçants. Lorsqu'on observe les variables illustratives (cette fois-ci les données objectives), on constate que cette perception des menaces est liée à l'habitat comme sur la précédente analyse mais aussi, et peut être même essentiellement au niveau de revenus et de biens possédés. Plus les enquêtés possèdent, pourrait-on dire, et plus ces menaces prennent sens pour eux, puisqu'à l'inverse, on note chez ceux qui ne sont pas préoccupés la présence des revenus les plus faibles de l'enquête. Enfin, on peut penser que la satisfaction globale va de pair avec l'élévation des revenus car les retraités même satisfaits ne se distinguent pas sur ce thème des cadres ou des professions libérales (1), si on fait abstraction des nuisances sociales qui n'opposent ces deux catégories que sur le deuxième axe et non sur le premier.

B - La santé.

Il était difficile de se limiter à une analyse strictement "Santé" de l'enquête pour une première exploitation des résultats. De fait, le caractère partiel de certaines informations (liste d'affections ou de maux ressentis non exhaustive) ou l'importance en enquêtés non concernés (non fréquentation de l'appareil médical) obligerait au découpage d'un sous-échantillon d'individus concernés pour que l'on puisse comparer les résultats. Encore que même cette méthode présenterait des inconvénients, car il n'est pas prouvé que seules soient intéressantes les opinions fournies par des personnes ayant récemment fréquenté l'institution médicale, d'autant que l'enquête les interrogeait prioritairement sur leurs expériences les plus néfastes. Cependant, cet aspect original de l'enquête mériterait un examen plus approfondi dans le cadre d'exploitations ultérieures, qui est à peine esquissé par ces quelques pages.

(1) Y compris gros commerçants et industriels.

Précisons ici que nous ne nous sommes pas intéressés à l'approfondissement des résultats portant sur la santé "en soi" en dehors de la première présentation des informations "brutes" fournies par l'enquête. Au contraire, dans ce paragraphe, on va observer la place qu'occupent les informations ayant trait à la santé selon les grandes structurations de l'échantillon présentées dans le chapitre "Logement".

On a utilisé la même trame de lecture (données objectives concernant tout l'échantillon) sur laquelle se greffent les variables de satisfaction déjà étudiées et les variables portant sur la santé. L'on saura ainsi plus certainement qui sont les enquêtés affectés par les problèmes de santé et usant pour telle ou telle raison de l'appareil médical. De plus, on pourra les situer dans un environnement plus comparable aux divers aspects de la vie quotidienne.

Liste des variables illustratives.

- a) liste des variables illustratives déjà donnée pages 61, 62 et 63.
- b) liste des variables "santé"

	Modalités
Maladie handicap durable	2
Degré d'infirmité ou du handicap	4
Difficultés à courir 50 mètres	5
Difficultés à monter un étage sans aide	5
Difficultés à marcher un kilomètre sans aide	5
Difficultés à prendre un bain	5
Difficultés à s'habiller seul	5
Difficultés à entendre une conversation même avec appareil	5
Difficultés à lire un article de journal même avec lunettes	5
Nombre de jours au lit depuis 4 semaines	5
Arrêt d'activités pour maladie depuis 4 semaines	5
Nombre de visites chez le médecin depuis 4 semaines	4
Nombre de visites à domicile depuis 4 semaines	4
Nombre de consultations, soins à l'hôpital depuis 4 semaines	4

	Modalités
Nombre de nuits en clinique, en hôpital depuis 4 semaines	3
Date de la dernière visite du médecin, à domicile ou non	6
Prise de médicaments depuis 4 semaines	3
Prise de médicaments pour la douleur	2
Prise de médicaments pour le sommeil	2
Prise de médicaments comme fortifiant	2
Prise de médicaments pour le tension nerveuse	2
Depuis 4 semaines -	
Souffrance vertige	2
Consultation, Médicaments, Ordonnance	6
Maux, douleurs générales	2
Consultation, Médicaments, Ordonnance	6
Souffrance maux de tête	2
Consultation, Médicaments, Ordonnance	6
Souffrance tension nerveuse	2
Consultation, Médicaments, Ordonnance	6
Souffrance palpitations	2
Consultation, Médicaments, Ordonnance	6
Souffrance éruptions cutanées	2
Consultation, Médicaments, Ordonnance	6
Souffrance troubles gastriques	2
Consultation, Médicaments, Ordonnance	6
Souffrance rhume des foins, allergies	2
Consultation, Médicaments, Ordonnance	6
Souffrance fatigue générale	2
Consultation, Médicaments, Ordonnance	6
Souffrance état dépressif	2
Consultation, Médicaments, Ordonnance	6
Souffrance indigestion	2
Consultation, Médicaments, Ordonnance	6
Souffrance pieds et jambes enflés	2
Consultation, Médicaments, Ordonnance	6
Souffrance constipation	2
Consultation, Médicaments, Ordonnance	6

Depuis 4 semaines - (suite)

	Modalités
Souffrance de fatigue sans raison apparente	2
Consultation, Médicaments, Ordonnance	6
Souffrance de mal au dos	2
Consultations, Médicaments, Ordonnance	6
Avez-vous consulté ou eu recours à un traitement urgent. l'an passé	3
La dernière consultation urgente a concerné qui	
Quand s'est produit l'urgence	4
Heure à laquelle l'urgence s'est produite	4
Qui avez-vous contacté	5
Prescription du premier contact	3
Si envoi à confrère, à qui	4
En cas d'urgence, difficultés du contact	4
Délai prise de contact et soins	4
Satisfaction du traitement	4
Attitudes des personnes contactées d'urgence	4
Explications fournies	4
Coût du traitement d'urgence	4
Hors cas d'urgence -	
Gêne par prise de rendez-vous avec le médecin	3
Degré de la gêne	5
Gêné par prise de rendez-vous longtemps à l'avance	3
Degré de la gêne	5
Gêné par attente pour la visite chez le médecin	3
Degré de la gêne	5
Gêné par temps de consultation trop court	3
Degré de la gêne	5
Gêné par informations insuffisantes fournies par le médecin	3
Degré de la gêne	5
Difficultés pour trouver un médecin, le week end, en vacances	3
Degré des difficultés	5
Difficultés du médecin à se déplacer à domicile	3
Degré des difficultés	5

	Modalités
Difficultés des formalités administratives	3
Degré des difficultés	5
Date de la dernière hospitalisation	6
Nombre de nuits d'hospitalisation	20
Nombre de nuits à l'hôpital en 3 classes	3
Raisons du dernier séjour en clinique	8
Gêné par manque d'intimité de la vie à l'hôpital	3
Degré de gênes	5
Gêné par horaires stricts	3
Degré de gênes	5
Gêné par médiocrité de la nourriture	3
Degré de gênes	5
Gêné par insuffisance de la nourriture	3
Degré de gênes	5
Gêné par environnement peu agréable	3
Degré de gênes	5
Gêné par heures de visite strictes	3
Degré de gênes	5
Gêné par insuffisance radio, T.V.	3
Degré de gênes	5
Gêné par insuffisance du personnel médical	3
Degré de gênes	5
Gêné par le peu de gentillesse du personnel médical	3
Degré de gênes	5
Gêné par le manque d'informations sur son état	3
Degré de gênes	5
Gêné par un sentiment d'impuissance	3
Degré de gênes	5
Jugement personnel sur son état de santé	6
Satisfaction personnelle d'ensemble sur son état de santé	5
Satisfaction des services de santé	5
Satisfaction de la consultation du médecin	5

	Modalités
Satisfaction en général de l'existence	5
D'ici 5 ans, comment les choses iront-elles pour vous	5
Capacité des gens à l'effort	6
L'existence est-elle encore chose intéressante	6
Je fais partie d'une communauté locale aux liens resserrés	6
Aujourd'hui une personne doit vivre au jour le jour	6
La façon dont on gagne sa vie est plus importante que le gain	6
Les gens comme moi se sentent seuls	6

Si l'ensemble de ces variables étaient projetées sur le graphique, il ne serait pas lisible, aussi n'avons-nous porté que les variables les plus significatives. Ce graphique se lit en lui-même et par superposition au graphique socio-administratif plus axé sur le logement.

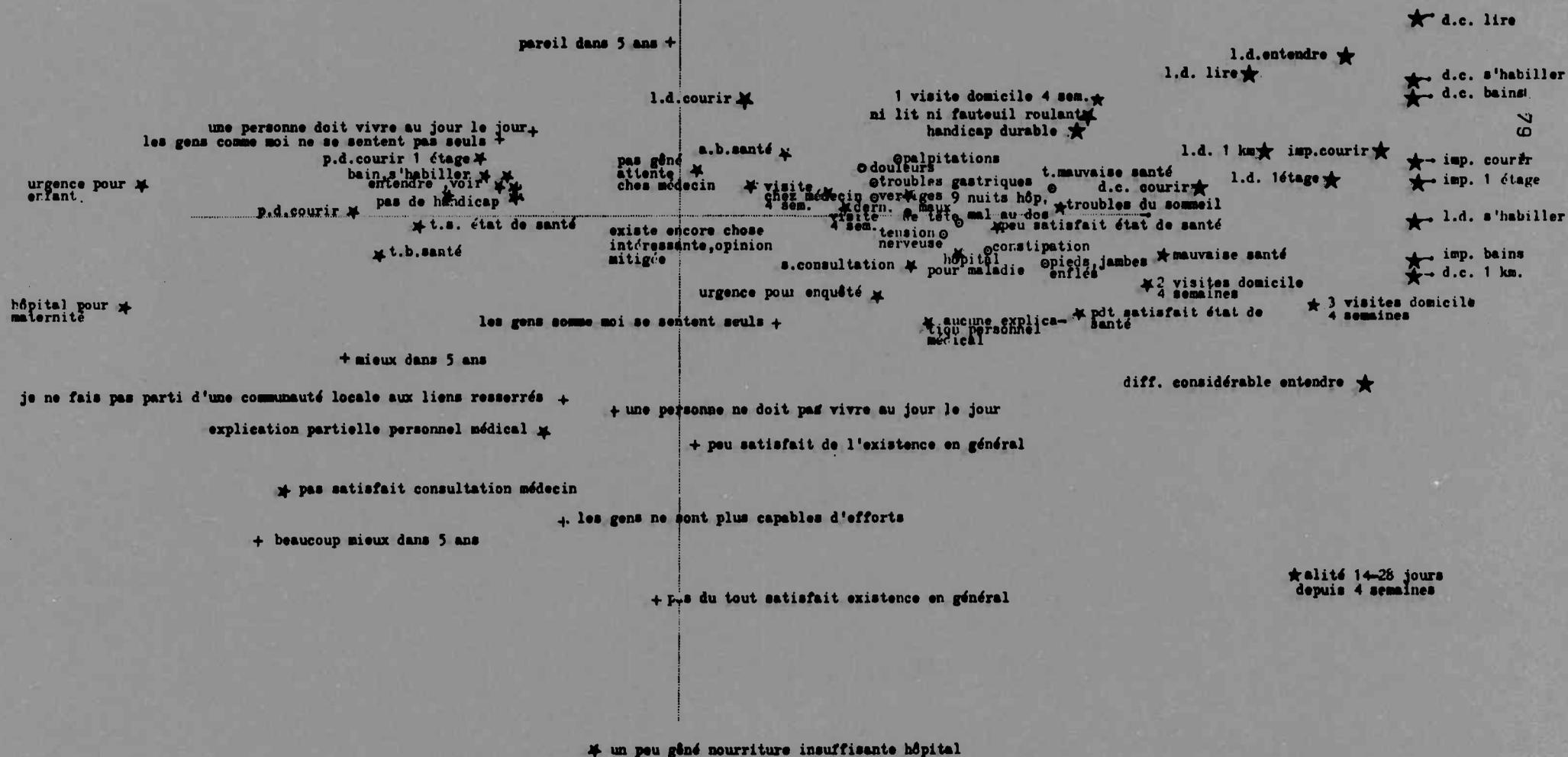
Typologie sur le thème santé (analyse 3).

Quand on observe la projection sur ce plan (1) des informations ayant trait à la santé des enquêtés, on constate que le nuage s'étire essentiellement sur le premier axe. Ceci est dû, en particulier, au fait que la population concernée est inférieure à l'échantillon total et qu'elle est pour les personnes concernées bien typée. En effet, ceux qui usent de l'appareil médical sont aussi en majorité ceux qui ressentent la totalité des affections. C'est d'autant moins surprenant que dans cette zone se trouvent les personnes âgées. En même temps que les informations portant sur la santé, on a regardé où se situaient les enquêtés qui ont répondu au test comportemental (question 73, page 13, annexe 1) et ceux qui étaient satisfaits globalement de l'existence. Ainsi peut-on relever à la lecture du graphique les éléments suivants :

(1) Plan 1 - 2 superposé à l'analyse socio-administrative (analyse 1)

a.b. = assez bonne
 p.d. = pas de difficulté
 l.d. = légère difficulté
 t.b. = très bonne
 pdt = pas du tout
 d.c. = difficulté considérable
 imp. = impossible

★ usage de l'institution médicale
 ★ degré de handicap
 ⊙ perception des affections (consultation, prise de médicaments et ordonnance inclus)
 + appréciations générales (excluant celles qui portent sur la santé)



● données subjectives
○ données objectives

6 équipements 'en fonction du revenu'
0 5-6 équipements
0 6 équipements

0 4-5 équipements
jardin 0

0 bourg

0 propriétaire

0 individuel

0 avant 1919

0 aimerait être propriétaire

0 satisfait
jardin

0 humidité

0 dépenses logement NR
59/64ans

0 âge

0 arrêt études avant 14 ans

accédant 0
loyer trop cher pour + 5 pers.
enfant

0 45/42ans
(en fonction du revenu)

+ 6 pièces
garage

habitat

0 55/59ans

0 logé gratuitement

0 fin d'études

0 pas WC inter.

0 cadres sup. industriels
0 commerçants prof. libérales

0 5 personnes

0 4/45 ans

0 5 pièces
femme au foyer

0 50/54ans
vandalisme

0 pas problème

0 ne souhaite pas
déménager dans les 2 ans

0 pas chauffage dans
chambre

0 pas de
baignoire

+ 5000 0
5/6 équipements

0 5 et 6 équipements

0 4 personnes

0 (en fonction du revenu)

0 satisfait
chauff. chambre hiver

0 pas résidence
secondaire

0 pas satisfait
clarté

0 2 personnes

0 revenus

0 7.92 %

0 pas de cuisine

0 4/6 equip.

+ 5000 0

0 4 à 6 équipements

0 35/39ans

0 arrêt études
15/16 ans

0 WC inter.
baignoire

0 pièce principale
4 pièces

0 6 équipements

0 taille du ménage

0 arrêt études av.
21 ans

0 3 personnes

0 pas satisfait
chauff. chambre hiver

0 non satisfait
clarté

0 2 personnes

0 taille du ménage

0 30/34 ans

0 1/18 ans

0 agression pb.
non satisfait

0 salle de bains

0 5 équipements

0 maladie incapacité

0 T.V. Frigo

0 arrêt études
après 21 ans

0 Cadres moyens
employés

0 0.5 manoeuvres
0. Q. contremaîtres

0 périphérie

0 célibataire

0 -4 équipements

0 pas voiture

0 1 pers.

0 25/29ans
étudiant

0 mariage

0 tous les équipements

0 pas d'espace vert

0 jamais propriétaire

0 n'aimerait pas être propriétaire

0 18/24ans
retraite

0 mariage

0 cuisine loc. particulier

0 pas satisfait
environnement

0 3 pièces
pas garage couvert

0 faire construire

0 propriétaire
dans 6 à 10 ans

0 mariage

0 pas satisfait
jardin

0 1er-2è étage

0 pas jardin

0 habitations voisines
mauvais état

0 2 pièces

0 propriétaire
dans + 10 ans

0 mariage

0 loc. HLM

6è étage ou + 0

3è-5è étage 0

0 collectif

0 divorcé

0 1 pièce

En bas à gauche, on retrouve les jeunes exempts de handicap et dont le seul motif d'hospitalisation est la maternité. Dans ce cas précis, ils n'adressent pas à l'institution les reproches souvent faits à l'hôpital (manque d'intimité, horaires stricts, manque d'information, etc ..) si ce n'est peut-être à l'égard de la nourriture. Quand ils font appel au médecin, c'est en cas d'urgence pour un enfant. De façon générale, ils se déclarent en bonne santé et très satisfaits de l'être. Enfin, ils estiment que si l'avenir pour eux ne peut être que meilleur, ils n'en font pas pour autant partie d'une communauté locale aux liens resserrés, ce qui s'explique par leurs conditions de logement en banlieue dans des immeubles collectifs.

Il s'agit ici bien plus d'une fiche signalétique d'une population que d'un tableau d'ensemble de la santé, mais cela nous conduit à remarquer qu'un examen plus fin du rapport à la santé de notre échantillon supposerait un travail de caractère méthodologique pour pouvoir extraire une information qui ne se laisse pas saisir sinon schématiquement à première approche. Pour être sine qua non, cette approche reste limitée.

CONCLUSION -

Malgré les difficultés inhérentes au caractère international de l'enquête, les résultats fournis par cette première exploitation de l'échantillon français semblent intéressants même s'ils nous laissent partiellement insatisfaits.

Nous n'avons pas pu suivre, dans cette première exploitation, toutes les pistes de travail suggérées par le questionnaire (1); nombre d'entre elles demanderaient à être poursuivies, en particulier l'affinement de l'examen des réponses concernant les nuisances vécues par les enquêtés confronté à la signification de la satisfaction majoritairement exprimée. On a vu, en effet, qu'il n'y avait pas de lien apparent entre les réponses aux questions de satisfaction globale (plus de 80 % des enquêtés se déclarent satisfaits de leur logement et de leur environnement) et celles qui concernent les inconvénients du logement dont l'examen montre que seuls 28% de l'échantillon sont épargnés. Il nous faudra donc travailler à décoder la signification de ce terme de "satisfaction". Il faudra, en outre, parvenir à prendre en compte de façon plus systématique les phénomènes réguliers inhérents, semble-t-il, à de nombreuses enquêtes, tel le lien repéré entre satisfaction et âge des enquêtés interrogés. Cette prise en compte, bien que difficile à mettre au point sous son aspect méthodologique, est selon nous indispensable si l'on veut limiter sinon éviter l'effet de ce type de phénomène.

(1) annexe 1

Les résultats publiés devront être utilisés avec précaution : ceux portant sur les questions de satisfaction paraissent d'une interprétation fragile, même s'ils sont significatifs au sens statistique du terme. Nous n'en avons pas moins constaté que si nous comparions nos résultats aux résultats factuels de l'enquête Logement INSEE et de l'enquête Santé INSEE-CREDOC nous ne relèvisions pas de différences notables. En ce qui concerne les questions subjectives du thème Santé, les comparaisons sont impossibles puisque ce type de questions est original. Il serait sans doute intéressant de suivre les plus significatives d'entre elles dans le temps. Par contre, si le traitement du thème Logement n'apporte pas de renseignements vraiment nouveaux, il permet de noter que l'appréciation des enquêtés concernant la taille de leur logement (trop petit, petit, suffisamment grand, trop grand) ne joue pas significativement sur leur degré de satisfaction. Dans tous ces cas, les enquêtés sont majoritairement satisfaits, et dans les mêmes proportions. Ceci nous conduit d'autant plus à réfléchir sur le sens des réponses fournies que dans un premier temps, nous avons pensé assimiler l'appartement "vécu comme trop petit" au critère de "surpeuplement accentué" mis au point par l'INSEE. Le taux de satisfaction des enquêtés nous a porté à considérer ce type de comparaison avec prudence.

Il apparaît encore à l'exploitation de cette enquête que les deux thèmes élaborés concurremment par les experts internationaux dénotent, lorsqu'on aborde l'analyse des résultats, leur quasi autonomie l'un par rapport à l'autre, d'où sans doute la difficulté que nous avons éprouvée à lier ces deux thèmes alors que nous avons fait l'hypothèse que la perception de l'un retentissait sur l'autre. En effet, lorsqu'on étudie la relation qui pourrait exister dans les expressions de la satisfaction à propos des deux pôles de concernement logement et santé, on ne parvient pas à relever (au moins dans cette première exploitation) de caractéristiques du logement pesant significativement sur la santé. La démarche inverse est plus difficile à suivre car les renseignements recueillis sur ce qui touche à la santé sont quantitativement moins importants (1). On peut cependant se demander si on ne pourrait pas en tirer une conclusion pratique, utilisable dans l'élaboration des enquêtes à thèmes multiples. Dans des questionnaires où les thèmes semblent apparaître comme juxtaposés, il est difficile de mettre à jour une relation entre eux; en conséquence

(1) Du fait du grand nombre d'enquêtés non concernés.

il faut qu'une idée transversale homogénéise la construction d'un questionnaire à faces multiples pour pouvoir lever cette difficulté. Il faut au moins, pour que les faces puissent être examinées sous tous leurs aspects et dans leur diversité, que les questions posées soient suffisamment générales pour pouvoir être adressées à la totalité de l'échantillon. Faute d'un tel préalable, les catégories concernées ne seront représentatives que d'elles-mêmes. Il en est ainsi dans cette enquête à propos du recours à l'institution médicale qui ne concerne qu'une petite moitié de l'échantillon quand il s'agit de questions nettement médicalisées, ce qui pose des problèmes peu aisés à résoudre de comparaison de sous-échantillons.

Il reste à dire qu'il faudrait pouvoir comparer nos données à celles qui sont issues des autres pays de la communauté. Il serait utile aussi de pousser plus loin le déchiffrement des phénomènes de satisfaction, notamment sous l'angle méthodologique, pour trouver peut-être de nouvelles questions plus aptes à faciliter aux enquêtés la formulation de perceptions et d'appréciations concernant leurs conditions de vie. Ces deux perspectives supposent pour objectif préalable celui que nous nous sommes efforcés de suivre, c'est-à-dire la validation aussi systématique que possible des informations utilisées.

ANNEXES -

- Annexe 1 Le questionnaire et les réponses fournis par les enquêtés en effectifs.
- Annexe 2 Quelques résultats de l'enquête logement 1973 menée par l'I.N.S.E.E.
- Annexe 3.1. Relation entre C.S.P., sexe, handicap, selon qu'il s'agit de l'enquêté ou du chef de ménage.
- Annexe 3.2. Maux plus souvent recensés, consultation, médicaments et ordonnance en fonction de la C.S.P. et de l'âge, en pourcentage.

M	I.S.L. 6, rue du 4 Septembre - ISSY LES MOULINEAUX - Ct N° 7.50
2	Rel.
LOGEMENT - SANTE	

enquêteur :

Circonstances de l'interview	Date :	Jour : D L M M J V S
	Lieu :	Heure :

Nombre total de visites effectuées :

Visite n°	TYPE DE JOUR		HEURES DES VISITES			
	Samedi, dimanche - Férié	Autre	Avant 12h00	12h01 à 17h00	17h01 à 19h00	Après 19h00
1	Y 260	1689	1 433	2 823	3 403	4 290
2	Y	X	1	2	3	4
3	Y	X	1	2	3	4
4	Y	X	1	2	3	4
5	Y	X	1	2	3	4

Résultat des visites :

Interview terminée	1849	1
Interview incomplète		2
Interview impossible	252	3

(chutes d'adresses)

Raisons de non-réponse : (si sur adresse uniquement)

Maison démolie	1
Adresse inexistante	2
Adresse d'institution	3
Intéressé décédé	4
L'intéressé a déménagé	5
L'intéressé est absent	6
L'intéressé est trop malade ou handicapé pour répondre	7
Refus de répondre	8
Autre(s) motif(s) : (préciser) ...	9

H 923
 Sexe : F 1026
 Département:

Je vais vous poser quelques questions concernant votre logement.

Q.1 - De quand date la construction de votre habitation ?

- Avant 1919	587.
- 1919 - 1945	238.
- 1946 - 1959	249.
- 1960 et après	818.
SR	57.

Q.2 - Etes-vous propriétaire, tous prêts et hypothèques remboursés 628

(Montrer liste)

... accédant à la propriété (prêts ou hypothèques en cours de remboursement)	392.
... locataire ou sous-locataire : logement loué à une administration publique (H.L.M.)	382.
... locataire ou sous-locataire : logement loué à un particulier	410
... logé gratuitement	137
... autre (préciser) []	

... - Vous personnellement, aimeriez-vous être propriétaire d'une maison ou d'un appartement pour votre résidence principale ?

OUI...	623
NON	265.

Passer à Q.5

SO 1051

Q.4 - Pensez-vous être propriétaire d'une maison ou d'un appartement pour votre résidence principale dans ...

... 5 ans environ	168
... 6 à 10 ans	147.
... plus de 10 ans	127.
ou ... jamais	128.
SO.	1379

Q.5 - En quelle année êtes-vous entré (e) dans ce logement ?

Q.6 - Si "emménagé" depuis 1967 : Pourquoi avez-vous déménagé pour venir ici, à cette adresse ?

Relance : Pour quelles autres raisons ?

Q.7 - Avant d'habiter à cette adresse, habitiez-vous près d'ici, c'est-à-dire... ... à plus de 3 km d'ici?..147
ou à moins de 3 km d'ici?..823
a toujours vécu à cette adresse?.....979

Passer à Q.9

Q.8 - Etait-ce... ... la partie centrale d'une ville.....418
dans une périphérie ou une banlieue....277
dans un bourg ou un village.....195
dans une zone d'habitat dispersé (hameau)66

Q.9 - Vous, personnellement, souhaiteriez-vous déménager d'ici deux ans ? SO 923
OUI.....437
NON.....1350
Ne sait pas..125
SO/NR 37

Q.10 - Les membres de votre ménage ou vous-même avez-vous l'usage... Q.10
Q.11

	A l'usage	N'a pas l'usage		Usage exclusif	Usage partagé
- d'un jardin ?.....	1121	828	A.40	1026	81
- d'un W.C. à l'intérieur du logement ?.....	1683	266	A.42	1605	61
- d'une baignoire ou douche installée avec eau courante ?.....	1653	296	A.44	1583	54
- d'une cuisine (c'est-à-dire d'une pièce indépendante avec évier et eau courante) ?.....	1903	46	A.46	1820	59

Pour chaque 1 entouré à Q.10 poser Q.11

Q.11 - Cet usage est-il exclusif ou partagé ?

1	2
---	---

Q.12 - Prenez-vous régulièrement vos repas dans la cuisine ? OUI.....1409
NON.....483
SO 57

Q.13 - Combien de chambres à coucher possédez-vous dans votre logement ?

1	302	6dt 13
2	659	SR 25
3	655	
4	231	
5	64	

Q.14 - De combien de pièces disposez-vous pour manger et vivre à l'exclusion de la salle de bains, des toilettes, du hall d'entrée et des espaces de rangement ? (une cuisine dans laquelle des repas sont pris régulièrement est à compter comme pièce).

1	513	
2	1064	
3	284	
4	98	
5	15	
6dt	13	
SR	10	

Donc Total des pièces pour manger, vivre et dormir (Q.13 + Q.14).

1	21	7 108
2	124	8 28
3	348	9dt 30
4	497	
5	543	
6dt	50	

Voir Q.13 : si "0" chambres à coucher passer à Q.17 sinon poser Q.15.

Q.15 Votre chambre à coucher est-elle chauffée ? OUI ..1492
NON ..431
SR 26

Q.16 - Ce chauffage est-il satisfaisant en hiver ? oui 1296
non 183
SR 370

Q.17 - La température de la pièce principale, c'est-à-dire du living-room, est-elle satisfaisante en hiver ? OUI ..1713
NON ..207
SR 29

Q.18 - Globalement, êtes-vous satisfait (e) du chauffage de votre appartement en hiver ?
Etes-vous

énumérer

- 86 -

- Très satisfait (e) ?325
- assez satisfait (e) ?682
assez peu satisfait (e) ? .214
pas du tout satisfait (e) ? .93
SR 29

Q.19 - Dans la journée, la clarté de la pièce principale est-elle en général

énumérer

... excellente ?1020.
... bonne ?712..
... passable ?165..
... insuffisante ?48..
SR 4

Q.20 - Etant donné le nombre de personnes qui composent le foyer, et compte tenu de leur âge et de leur sexe, diriez-vous que votre logement est actuellement ...

énumérer

... beaucoup trop petit ? .70
... plutôt petit ?287
... suffisamment grand ? 1416
... plutôt grand ?166
SR 10

Q.21 - Les membres de votre ménage ou vous-même disposez-vous ...
citer un à un

	Oui	Non
d'une télévision	1785	164
d'une machine à laver le linge	1600	349
d'un téléphone	824	1125
d'un réfrigérateur	1886	63
d'un congélateur	623	1326
du chauffage central	1212	738
d'une voiture	1447	502
d'un garage couvert	995	954
d'une résidence secondaire .	157	1792

Q.22 - Je vais vous citer un certain nombre d'aspects concernant votre logement - Pour chacun d'eux, vous allez me dire si vous en êtes très, assez, assez peu ou pas du tout satisfait (e) ? (citer un à un)

	Très satis- fait(e)	Assez	Pau	Pas du tout satisfait(e)	N.C
- Cuisine (ou installation pour faire la cuisine)	849	762	231	102	5
- Salle de bains (ou installation pour se laver)	747	642	250	257	53
- Espaces de rangement	717	669	335	210	18
- Jardin (ou du fait que vous n'avez pas de jardin)	814	423	208	456	48
- Proximité éventuelle d'autres membres de votre famille	867	674	224	153	31
- Des habitants du voisinage	888	768	178	100	14

.23 - Je vais vous citer des facteurs susceptibles d'incommoder les gens dans leur habitation. Vous me direz, pour chacun d'eux, s'ils vous gênent ou non ?

Citer un à un

	Oui	Non
- Courants d'air	437	1512
- Humidité	603	1346
- Bruits d'enfants	259	1690
- Bruits de voisins	324	1625
- Bruits d'usines, ateliers, bureaux, etc	151	1798
- Bruits de circulation	596	1353
- Autres bruits de la rue	285	1664
- Bruits d'avions ou de trains	307	1642
- Gaz d'échappement des véhicules	312	1637
- Fumées, odeurs industrielles	247	1702

.24 - Tout compte fait, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre logement ? En êtes-vous ...

(Énumérer)

... très satisfait(e)	746
... assez satisfait(e)	999
... assez peu satisfait(e)	157
... pas du tout satisfait(e) ? ..	40
	SR 7

.25 - Peut-on trouver à moins de 2 km d'ici c'est-à-dire à 20 mn de marche, les services que je vais vous énumérer ? Peut-on trouver ...

	Oui	Non
... Une petite épicerie	1716	233
... Un supermarché ou un groupe de magasins	1202	747
... Un bureau de poste	1462	487
... Une banque	1289	660
... Un café	1727	222
... Un grand espace naturel (forêts, parc)	1457	492
... Un cinéma	779	1170
... Un pharmacien	1479	470
... Un médecin ?	1476	473

.26 - A propos des transports publics, près d'ici, en êtes-vous ...

(Énumérer)

... très satisfait(e)	484
... assez satisfait(e)	686
... assez peu satisfait(e)	302
... pas du tout satisfait(e) ? ..	330
	SR 147

.27 - Des problèmes plus ou moins graves peuvent se poser à propos de la sécurité dans le voisinage. Aidez-vous de cette liste pour me répondre. Est-ce que ...

- ... le cambriolage
- ... la sécurité individuelle face aux agressions
- ... le vandalisme
- ... la circulation

	Est un grave problème	Pose un problème	N'est pas un grave problème	Ne pose aucun problème	SR
... le cambriolage	456	527	398	559	9
... la sécurité individuelle face aux agressions	359	446	439	694	11
... le vandalisme	387	464	420	668	10
... la circulation	249	481	467	744	8

Q.28 - A propos de votre environnement en général, en êtes-vous... (énumérer)

... très satisfait (e) ?.....624
 Assez satisfait(e) ?.....1090
 Assez peu satisfait(e) ?....169
 ... Pas du tout satisfait(e) ?.. 56
 SR 10

Q.29 - En pensant à toutes les dépenses que peut réclamer cette habitation (loyer et autres frais, remboursement de prêts, frais d'entretien et de réparation), parmi cette liste, quelle est la phrase qui correspond le mieux à votre cas ? (Montrer liste).

- Ces dépenses grèvent lourdement le budget et me/nous contraignent à limiter mes/nos dépenses dans d'autres domaines..... 449
- C'est un poste important du budget, mais sans influence réelle sur les autres dépenses..... 458
- Ce montant n'est pas trop important et je peux/nous pouvons habituellement y faire face..... 520
- Je peux/nous pouvons supporter ces dépenses sans difficulté.....3 53
- Non réponse..... 6
- Ne sait pas.....166

JE VOUDRAIS MAINTENANT VOUS POSER QUELQUES QUESTIONS SUR VOTRE SANTE.

Q.30 - Souffrez-vous personnellement d'une maladie, d'un handicap ou d'une infirmité physique depuis 1 an au moins ou qui continuera à vous affecter dans l'avenir ?

OUI.....455
 NON....1.492
 Passer à Q.32
 SR

Q.31 - De quel maladie ou handicap s'agit-il ?

➔ Enquêteur : L'interviewé(e)...

... ne quitte pas son lit..... 2
 emploie un fauteuil roulant ?
 ni l'un, ni l'autre.....432
 SR 1508

Q.32 - Des ennuis de santé peuvent provoquer des difficultés aux gens dans leur vie quotidienne. Vous allez me dire si vous éprouvez quelques difficultés à exercer les activités que je vais vous citer. Aidez-vous de cette liste pour me répondre. (Si l'intéressé(e) est cloué(e) au lit ou sur un fauteuil roulant, noter 4 pour les citations a, b, c).

Citer un à un.
 ↓ 1 réponse par ligne. Montrer liste.

	Aucune difficulté	Légère difficulté	Difficultés considérables	Activité impossible	SR
a - Courir une distance de 50 m environ pour attraper un autobus.....	1245	308	156	237	3
b - Monter un étage sans aide.....	1687	146	75	39	2
c - Faire un kilomètre à pied sans aide.	1715	113	63	55	3
d - Prendre un bain sans aide.....	1797	59	30	47	16
e - Vous habiller seul(e).....	1879	47	14	10	5
f - Entendre ce qui se dit au cours d'une conversation entre plusieurs personnes (avec un appareil si vous en portez un habituellement).....	1783	123	26	3	14
g - Voir assez pour lire un article de journal (avec lunettes).....	1803	114	17	12	3

Q.33 - Combien de jours êtes-vous resté au lit chez vous depuis 4 semaines ? si "tout le temps" noter 28 jours.

72 personnes concernées
 AUCUN 1877

Q.34 - Combien de jours avez-vous été empêché(e) depuis 4 semaines, pour raison de maladie ou d'accident d'exercer vos activités habituelles ?

108 personnes concernées
 AUCUN 1840

Q.35 - Combien de fois êtes-vous allé(e) chez un médecin généraliste depuis 4 semaines, pour vous-même ?

1 fois 261 personnes
 plus d'une fois 77 personnes
 AUCUNE 1611

Q.36 - Combien de visites de votre médecin à domicile avez-vous reçu pour vous-même depuis 4 semaines ?

1 fois 97 personnes
 plus d'une fois 53 personnes
 AUCUNE 1795

Q.37 - Combien de fois êtes-vous allé(e) à l'hôpital pour une consultation ou des soins dans la journée toujours depuis 4 semaines et pour vous-même ?

1 fois 43 personnes
 plus d'une fois 20 personnes
 AUCUNE 1886

Q.38 - Et combien de nuits avez-vous passé à l'hôpital ou en clinique depuis 4 semaines pour vous-même ?

26 personnes concernées
 AUCUNE 1923

Q.39 - Quand avez-vous vu votre médecin généraliste pour la dernière fois pour vous-même, que ce soit chez vous ou dans son cabinet ? Était-ce...

... depuis 4 semaines.. 488
 depuis 1 an..... 1002
 depuis 2 ans..... 238
 depuis 5 ans..... 92
 depuis plus longtemps 126
 SR 3

Q.40 - Avez-vous pris des médicaments ou pilules depuis 4 semaines ?

OUI843

NON ...1105

SR 1

Passer à Q.42

Q.41 - Avez-vous pris des médicaments ...

... pour soulager une douleur354..

... pour faciliter le sommeil la nuit156..

... comme fortifiant87..

... pour la tension nerveuse188..

... pour soigner rhumes, toux ou maux de gorge 85

... pour d'autres raisons. Lesquelles ? 330

Q.42 - En dehors des longues maladies ou infirmités, les gens souffrent de temps en temps d'affections courantes comme celles qui sont sur cette liste. Montrer Liste - Avez-vous souffert d'une de ces affections au cours des 4 dernières semaines ?

	Q.42		Q.43		Q.44		Q.45	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
a - Vertiges	223	1720	97	1852	109	1840	105	1844
b - Maux et douleurs d'ordre général ..	444	1505	152	1797	249	1700	219	1730
c - Maux de tête	630	1319	127	1822	280	1669	180	1769
d - Tension nerveuse .	456	1493	163	1786	231	1718	215	1734
e - Palpitations	224	1725	98	1851	130	1819	126	1823
f - Eruptions cutanées	83	1866	19	1930	34	1915	31	1918
g - Troubles gastriques	280	1699	75	1874	117	1832	98	1851
h - Allergies au rhume des foins	140	1809	25	1924	48	1901	38	1911
i - Fatigue générale .	637	1312	164	1785	200	1749	185	1764
j - Etat dépressif ...	204	1745	81	1868	101	1848	98	1851
k - Indigestion	67	1882	15	1934	23	1926	21	1928
l - Pieds ou jambes enflés	294	1655	93	1856	129	1820	127	1822
m - Constipation	192	1757	42	1907	87	1862	62	1887
n - sensation de fatigue sans raison apparente	340	1609	83	1866	108	1841	101	1848
o - Mal au dos	472	1477	112	1837	158	1791	142	1807

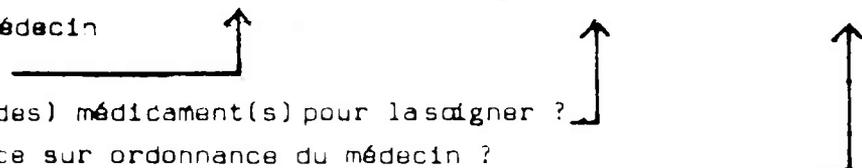
Autres (préciser)

Pour chaque OUI à Q.42 poser Q.43-Q.44-Q.45-

Q.43 - Avez-vous consulté un médecin généraliste pour cela ?

Q.44 - Avez-vous pris un (ou des) médicament(s) pour la soigner ?

Q.45 - Si OUI à Q.44 : Etait-ce sur ordonnance du médecin ?



Q.46 - Si au moins un OUI à Q.43 : Avez-vous été satisfait(e) de la visite, du traitement, des conseils de votre médecin ?
 Etiez-vous ...
 (Énumérer)

... Très satisfait(e) 348
 assez satisfait(e) 210
 assez peu satisfait(e) . 37
 pas du tout satisfait(e) . 11
 SR 1343

Q.47 - Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu besoin, personnellement, ou pour un membre de votre famille, d'une consultation ou d'un traitement médical pour un problème que vous considérez comme urgent ?

OUI 548.
 NON .. 1399.
 SR 2
 Passer à Q.60

Q.48 - La dernière fois, pour qui en avez-vous eu besoin ?
 (Montrer liste)

- Pour vous-même 212
 - Pour votre époux (se) 122
 - Pour votre enfant 155
 - Pour vos parents, beaux-parents 38
 - Pour un autre membre de votre famille 19
 - Pour une personne sans lien de parenté 1
 - SR 1402

Q.49 - Quand avez-vous eu besoin de ce traitement ou conseil médical urgent ? Était-ce ...
 (Énumérer)

... Un jour ouvrable 430
 ... Un week-end 67
 ... Un jour férié ou en période de vacances ? 48
 SR 1404

Q.50 - Était-ce ...

... Le jour (de 8h à 18h) 389
 ... Le soir (de 18h à 22h) 102
 ... De nuit (de 22h à 8h le matin) ? .. 51
 SR 1407

Q.51 - A qui vous êtes-vous adressé(e) d'abord ? Était-ce ...
 (Énumérer)

... Le médecin habituel 361
 Un autre médecin 97
 Un hôpital 56
 Autre chose (préciser) ? 30
 SR 1405



Q.52 - La personne que vous avez contacté en premier...
 ... a-t-elle prescrit tout le traitement ou donné tous les conseils 348.
 ... ou avez-vous été envoyé à quelqu'un d'autre ?
 SR 1410

Q.53 - Vous a-t-on envoyé ...

... à un autre spécialiste 82
 ... à un autre hôpital 81
 ... à un autre généraliste ? 12
 SR 1764

Nous parlons toujours de l'occasion où vous avez eu un besoin urgent de médecin.

*Si l'interviewé(e) a reçu un traitement et un conseil, l'interroger sur le traitement de préférence. Si l'interviewé(e) a eu plusieurs expériences en même temps, l'interroger sur la plus mauvaise expérience.
Ceci est valable de Q.54 à Q.59*

- Q.54 - Pour entrer en contact avec un médecin, avez-vous eu ...
 - ... beaucoup de difficultés459
 - ... quelques difficultés43
 - ... aucune difficulté?41

SR 1406

- Q.55 - Entre la prise de contact et la réception des soins ou avis y a-t-il eu ...
 - ... un long délai282
 - ... un certain délai125
 - ... aucun délai?33

SR 1409

- Q.56 - Le traitement ou le conseil médical a-t-il été ...
 - ... très satisfaisant311
 - ... assez satisfaisant183
 - ... pas du tout satisfaisant?44

SR 1411

- Q.57 - Les personnes qui ont administré le traitement ou le conseil médical étaient ...
 - ... amicales et gentilles336
 - ... tout à fait bien174
 - ... Plutôt bourrués et indifférentes?30

SR 1409

- Q.58 - Ces personnes ont-elles donné ...
 - ... toutes les explications365
 - ... des explications partielles115
 - ... aucune explication?54

SR 1415

- Q.59 - En fin de compte, le coût du traitement a-t-il été ...
 - ... nul124
 - ... raisonnable256
 - ... plutôt cher?124
 - ... ne sait pas , N.C., S.R.1445

Q.60 - Avez-vous vu votre médecin généraliste au cours des 12 derniers mois en dehors d'une urgence ?

Non duffre' dans les indications anglaises

OUI
 NON
passer à Q.62

Q.61 - Maintenant, nous allons parler des contacts et des consultations avec votre médecin en temps ordinaire, c'est-à-dire, en dehors, d'une urgence. Certaines difficultés dont les gens se plaignent à propos de leur médecin généraliste sont énumérées sur cette liste.

Au cours des 12 derniers mois, quelles difficultés avez-vous éprouvées? Montrer liste.

	Q.61			BEAUCOUP	ASSEZ	ASSEZ	PAS du	NC/SR
	Oui	Non	NC	GENE	GENE	PEU	TOUT	
a - Avoir à prendre rendez-vous....	110	1151	688	28	45	14	18	1844
b - Avoir à prendre rendez-vous longtemps à l'avance	145	1115	689	38	63	26	12	1810
c - Attendre longtemps dans la salle d'attente du médecin	482	779	688	169	202	75	31	1472
d - Trouver que le médecin ne passe pas assez de temps à sa consultation	205	1055	689	39	89	66	9	1746
e - Penser que le médecin ne donne pas assez d'informations sur le cas du malade	238	1021	690	69	104	54	10	1712
f - Difficulté à trouver un médecin pendant le week-end ou les vacances .	201	1050	698	87	73	25	10	1754
g - Penser que le médecin n'aime pas se déplacer à domicile	102	1152	695	30	42	15	13	1849
h - Les formalités administratives. Se procurer et remplir les feuilles ..	166	1093	690	83	58	20	4	1784

Q.62 - Pour chaque QUI à Q.61 : Cette difficulté vous a-t-elle beaucoup, assez, assez peu, ou pas du tout gêné ? 1 réponse par ligne - citer un à un. Montrer liste.

Q.63 - Nous allons parler de l'hospitalisation. Quand avez-vous passé au moins une nuit dans un hôpital, une clinique ou une maison de santé pour la dernière fois ? Etait-ce énumérer.

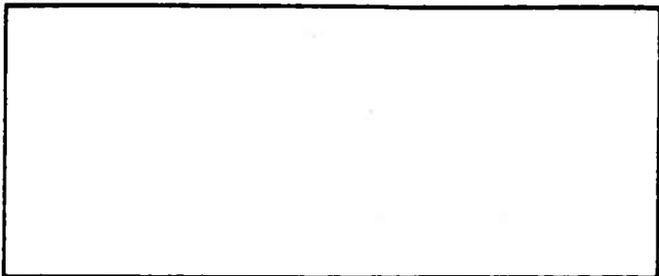
- ... au cours des 12 derniers mois 229
- au cours des 2 dernières années .. 204
- au cours des 5 dernières années .. 277
- il y a plus longtemps 767
- jamais 465

SR 7
Passer à Q.68

Q.64 - La dernière fois que vous étiez à l'hôpital ou en clinique, combien de nuits y avez-vous passé ?

Non concernés 1257
1 à 7 nuits 223
8 à 15 nuits 323
16 nuits et + 146

Q.65 - Quelle était la raison de votre dernier séjour à l'hôpital, ou en clinique ? Montrer liste.



- Accident à la maison 29
- Accident sur la voie publique .. 44
- Accident du travail 26
- Maternité, accouchement 171
- Opération chirurgicale 245
- Maladie sans intervention chirurgicale 86
- Contrôle, analyses 51
- Autre (préciser) /

SR

Q.66 - Voici une liste de plaintes faites par des malades sur certains aspects de la vie à l'hôpital. Lors de votre dernier séjour à l'hôpital, clinique ou maison de Santé, par quels aspects avez-vous été gêné ? *Montrer liste.*

	Q.66			BEAUCOUP	ASSEZ	ASSEZ PEU	PAS DU TOUT	NC/SR
	OUI	NON	NC					
- Manque d'intimité.....	89	610	1250	36	36	11	2	1864
- Horaire strict : lever, repas etc.	99	600	1250	23	41	24	7	1854
- Nourriture médiocre.....	121	579	1249	51	32	30	4	1832
- Nourriture insuffisante.....	73	627	1249	33	25	10	2	1879
- Environnement peu agréable.....	119	580	1250	42	42	28	3	1834
- Heures de visites strictement réglementées.....	84	617	1248	34	26	13	8	1869
- Postes de radio/TV insuffisants..	85	615	1249	24	27	24	7	1867
- Insuffisance du personnel médical (infirmiers, médecins).....	120	582	1247	46	42	26	3	1832
- Manque de gentillesse du personnel médical.....	83	617	1249	33	36	12	1	1867
- Le personnel médical ne nous donne pas suffisamment d'informations sur notre état.....	202	498	1249	84	72	42	1	1750
- Sentiment de ne pouvoir rien faire sur ce qui se passe.....	160	531	1258	76	50	22	8	1793

Q.67 - Pour chaque OUI à Q.66 : Avez-vous été beaucoup, assez, assez peu, pas du tout gêné par..... *reprendre chaque OUI à Q.66.*

Q.68 - Tout bien considéré, comment jugez-vous votre état de santé actuel ? Diriez-vous qu'il est...
Montrer liste.

... Très bon.....	511
Bon.....	681
Assez bon.....	596
Mauvais.....	144
Très mauvais.....	16
	SR 1

Q.69 - Dans l'ensemble, concernant votre état de santé, êtes-vous...
Enumérer.

... Très satisfait(e).....	639
Assez satisfait(e).....	1063
Peu satisfait(e).....	193
Très peu satisfait(e).....	52
	SR 2

	<u>Q.70</u>	<u>Q.71</u>
Q.70 - En pensant aux différents services de santé auxquels vous pouvez faire appel, diriez-vous que vous en êtes très satisfait(e) ..617	558
	... assez satisfait(e) 1135	1030
	... peu satisfait(e) ...96	195
	... pas du tout satisfait(e)27	61
	SR	74
		45 [▲]

Q.71 - Maintenant nous allons parler de la vie en général. Tout compte fait, êtes-vous satisfait(e) de votre existence ? Etes-vous ... énumérer

Q.72 - En pensant à l'avenir, pensez-vous que d'une manière générale d'ici 5 ans, les choses iront pour vous beaucoup mieux138
	... mieux517
	... pareil676
	... pire176
	... ne sait pas , SR.....442

énumérer

Q.73 - Je vais vous citer des affirmations. En fonction de votre situation et de vos propres sentiments, vous allez noter de 1 à 5 chacune d'elles. Vous donnez la note 1 si vous êtes tout à fait d'accord avec l'affirmation, et 5 si vous n'êtes pas du tout d'accord. Les notes intermédiaires vous serviront à nuancer votre jugement. (montrer échelle)

citer un à un

	tout à fait					pas du tout	
	1	2	3	4	5		SR
a) La plupart des gens sont capables de faire un effort pour venir en aide à quelqu'un	524	385	466	292	253		29
b) On peut se demander s'il existe encore quelque chose qui vaille la peine de s'y intéresser	5	4	3	2	1		52
c) Je pense que je fais partie d'une sorte de communauté locale dont les liens sont resserrés	1	2	3	4	5		65
d) Aujourd'hui, une personne doit vivre au jour le jour sans s'occuper du lendemain	5	4	3	2	1		38
e) La façon dont on gagne sa vie est plus importante que ce que l'on gagne	1	2	3	4	5		64
f) De nos jours, les gens comme moi se sentent souvent seuls et coupés des autres	5	4	3	2	1		31
g) De nos jours, les gens sont beaucoup plus amicaux et serviables qu'autrefois	1	2	3	4	5		38

CARACTERISTIQUES SUR LE LOGEMENT DE L'INTERVIEWE(E)

R1 - Type d'habitation :	Maisons individuelles ou accolées.....	1231
	Immeuble à appartements multiples.....	717
	SR 1	Passer à R3
R2 - Combien y a-t-il de logements ?		Passer à R5
	Un seul.....	1044
	Plus d'un.....	185
	SR	720
R3 - L'appartement se trouve t-il...	... Au sous-sol.....	1
	Au Rez-de-chaussée.....	210
	Premier ou second étage.....	325
	Troisième à 5ème étage.....	231
	6ème étage ou plus.....	104
	SR	1078
R4 - Y a t-il un ascenseur ?	OUI.....	194
	NON.....	140
	SR	1615
R5 - L'habitation se trouve...	... Au centre d'une ville.....	516
	En périphérie ou banlieue d'une ville.....	709
	Dans un bourg, un village d'une com- mune rurale.....	514
	En habitat dispersé près d'une com- mune rurale.....	204
	SR	6
R6 - A 100 m environ autour de l'habitation, les maisons sont...	... Bien entretenues et propres.....	1222
	Bien entretenues dans l'ensemble mais quelques-unes sont mal entretenues ou peu soignées.....	587
	Un grand nombre d'habitations sont mal entretenues et peu soignées.....	80
	Voisinage généralement mal entretenu et peu soigné.....	42
	SR	18
R7 - <u>Etat des chaussées, trottoirs et chemins piétons dans le voisinage.</u>	- En bon état.....	1027
	- En bon état dans l'ensemble, mais demandent quelques travaux de réfection ou de réparation.....	581
	- Nécessité d'un certain nombre de réparations.....	227
	- Nécessité de travaux de réfection et de réparations considérables..	99
	SR	15
R8 - <u>Aspect du voisinage</u>	- Nombreux arbres, arbustes et espaces verts (jardins inclus).....	849
	- Un certain nombre d'arbres, d'arbustes et d'espaces verts.....	638
	- Très peu d'arbres, d'arbustes et d'espaces verts.....	340
	- Ni arbre, ni arbuste, ni espace vert.....	121
	SR	8

CARACTERISTIQUES SUR LE FOYER DE L'INTERVIEWE(E)

R.9 - Composition du ménage : Hommes 923
Femmes 1026

Personne	SEXE	AGE (en clair)							
		H	F			Moins de 5 ans	6 à 15 ans	16 à 64 ans	65 ans et plus
N°1	L'interviewé(e)	C.29	<input type="text"/> <input type="text"/>	C.30-31					
Personne N°	Lien de parenté avec l'interviewé(e)	SEXE H F	AGE (en clair)		moins de 5 ans	6 à 15 ans	16 à 64	65 et +	
2			<input type="text"/>	<input type="text"/>					
3			<input type="text"/>	<input type="text"/>					
4			<input type="text"/>	<input type="text"/>					
5			<input type="text"/>	<input type="text"/>					
6			<input type="text"/>	<input type="text"/>					
7			<input type="text"/>	<input type="text"/>					
8			<input type="text"/>	<input type="text"/>					
9,10,11,12			<input type="text"/>	<input type="text"/>					

âges des enquêtés en classes

18 à 24 ans	241
25 à 34 ans	418
35 à 49 ans	516
50 à 64 ans	436
65 ans et plus	338

Taille des ménages	Composition des ménages			
	enfants - sans	enfants de 6 à 15 ans	individus de 16 à 64 ans	plus de 64 ans
1 pers 235	1 296 ménages	1 336 ménages	1 236 ménages	1 313 ménages
2 538	2 88 "	2 205	2 955	2 et + 152
3 381	3 10	3 86	3 282	50 1484
4 403	4 2	4 et plus 49	4 152	
5 215	50 1553	50 1273	5 et plus 83	
6 et + 177			50 249	

R.10 - Etes-vous le chef de ménage ?

OUI ... 1087 ...

NON ... 868 ...

R.11 - Quel est votre lien de parenté avec le chef de famille ?

- Epoux(se) 685
- Enfant 138
- Parent, Beau-parent 18
- Autre membre de la famille 10
- Autre (préciser) 4

SOBJET 1094

R.12 - Etat civil

- marié1423
- divorcé(e) ou séparé(e) légalement 64
- veuf (veuve)196
- célibataire262

R.13 - A quel âge avez-vous cessé vos études à temps complet ?

SR	167
avant 14ans	410
à 14ans	418
à 15.16ans	313
à 17.18ans	388
aut 21ans	175
après 21ans	109

R.14 - Quelle est votre situation actuelle ?

- Exerce une activité professionnelle possède un emploi1024
- Sans travail et demandeur d'emploi45
- Retraité(e), pensionné(e)366
- Etudiant63
- Ne travaille pas à cause d'une longue maladie ou incapacité31
- Ménagère, femme au foyer405
- Autre (préciser)14

Catégorie socio-professionnelle

R.15 de l'interviewé(e) Obligatoirement en clair en code →

Salaire <input type="checkbox"/> A son compte <input type="checkbox"/>	
si salarié ↓	si à son compte ↓
Secteur { Public <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/>	Nbre de salariés <input type="checkbox"/>

	Intervi wé(e)	Chef de famille	activité habituelle
Agriculteur exploitant	93	125	
Salaire agricole	9	17	
Petit commerçant, artisan..	97	139	
Profession lib. cadre sup..	76	140	
Industriel, gros commerçant	18	22	
Cadre moyen	137	213	
Employé	203	171	
Contremaître, ouvrier qual.	180	342	
Manoeuvre, O.S.,	120	167	
Divers, service	90	82	
Etudiant, écolier	63	14	
Retraité, inactif	371	426	
autres actifs	11	4	
chômeurs	45	20	
femmes au foyer	405	45	
maladie, incapacité	31	22	

R.16 du chef de famille

Salaire <input type="checkbox"/> A son compte <input type="checkbox"/>	
Si salarié ↓	Si à son compte ↓
Secteur { Public <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/>	Nbre de Salariés <input type="checkbox"/>

R.17 - A titre de vérification, votre activité habituelle est-elle bien celle que vous venez de me donner ?

OUI1900

NON41

R.18 - Quelle est votre activité habituelle ? en clair

Salaire <input type="checkbox"/> A son compte <input type="checkbox"/>	
Si salarié ↓	Si à son compte ↓
Secteur { Public <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/>	Nbre de Salariés <input type="checkbox"/>

R.19 - Echelle de revenus (montrer l'échelle)

- 1500F	164
de 1500 à 3000F	630
de 3000 à 5000F	479
+ de 5000F	292
Revenus non déclarés	384

ANNEXE 2 : Quelques résultats de l'enquête logement 1973 menée par l'INSEE.

TABLEAU 8 bis (sous-tableau)

Répartition des logements par secteur selon la catégorie de communes, en pourcentages (INSEE 1973)

S E C T E U R	CATEGORIE DE COMMUNES						Nombre de logements (en milliers)
	Communes rurales	Unités urbaines de moins de 100 000 H.	Unités urbaines de plus de 100 000 H.	Agglomération parisienne (hors Paris)	Paris	Ensemble	
Propriétaires non accédants	44.5	25.6	17.8	8.4	3.7	100.0	4821
Propriétaires accédants	29.5	30.4	24.3	13.1	2.7	100.0	2976
Locataires H.L.M.	2.4	35.8	35.4	22.3	4.2	100.0	1933
Locataires local loué vide	11.8	31.1	32.4	15.8	8.9	100.0	6962
Logés gratuitement	35.6	28.0	23.8	8.0	4.6	100.00	1747
Ensemble	27.3	28.6	25.6	12.2	6.3	100.0	17124

TABLEAU 10 bis (sous-tableau)

Répartition des logements par secteur selon le type d'immeuble (INSEE 1973)

	TYPE D'IMMEUBLE			Nombre de logements (en milliers)
	Individuel	Collectif	Ensemble	
Propriétaires non accédants	77.6	22.4	100.0	4821
Propriétaires accédants	71.6	28.4	100.0	2976
Locataires H.L.M.	5.9	94.1	100.0	1933
Locataires local loué vide	21.6	78.4	100.0	6962
Logés gratuitement	53.8	46.2	100.0	1747
Ensemble	49.9	50.1	100.0	17124

TABLEAU 12 bis (sous-tableau)

Taille du ménage par secteurs, selon la catégorie de communes (INSEE 1973)

Secteur	ENSEMBLE DES MENAGES							Nombre de ménages (en milliers)
	1	2	3	4	5	5	ensemble	
Propriétaires non accédants	25.1	38.6	15.5	9.5	5.9	5.5	100.0	4821
Propriétaires accédants	4.8	18.0	23.1	25.6	15.3	13.2	100.0	2976
Locataires H.L.M.	11.2	20.2	23.6	20.3	12.4	12.4	100.0	1933
Locataires local loué vide	20.7	26.7	20.6	16.1	8.6	7.3	100.0	6962
Logés gratuitement	30.8	26.2	16.8	13.9	7.2	5.1	100.0	1747
Ensemble	20.9	28.3	19.0	15.5	8.8	7.6	100.0	17124

TABLEAU 14 bis

Statut d'occupation du logement selon le revenu annuel des ménages (sous-tableau INSEE 1973)

SECTEUR	ENSEMBLE DES COMMUNES									Revenu moyen	Revenu moyen par unité de consommation	Nombre de ménages (en milliers)
	0 à 9.999 F.	10.000 à 14.999 F.	15.000 à 19.999 F.	20.000 à 29.999 F.	30.000 à 39.999 F.	40.000 à 59.999 F.	60.000 à 79.999 F.	80.000 et plus	Ensemble			
Propriétaires non accédants	23.8	15.0	12.3	19.0	11.9	10.5	4.1	3.6	100.0	26.533	13.137	4.821
Propriétaires accédants	2.0	2.8	6.6	22.0	22.7	26.7	10.0	7.1	100.0	42.709	15.598	2.976
Locataires H.L.M.	5.9	6.5	11.2	28.9	25.1	18.0	3.5	0.9	100.0	30.795	12.101	1.933
Locataires local loué vide	11.7	9.1	11.7	25.1	20.4	15.3	4.2	2.4	100.0	30.112	13.667	6.962
Logés gratuitement	24.4	13.3	10.6	20.3	14.7	11.8	3.1	1.8	100.0	24.878	12.389	1.747
Ensemble	14.7	10.4	11.2	22.2	17.5	15.4	5.0	3.5	100.0	30.582	13.802	17.124

TABLEAU 16 bis

Statut d'occupation du logement selon la catégorie socio-professionnelle des chefs de ménage. (sous-tableau INSEE 1973)

SECTEUR	ENSEMBLE DES COMMUNES											Nombre de ménages (en milliers)
	Agricult. Exploit.	Salariés agricoles	Patrons indust. commerc.	Cadres Sup.	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Personn. Service	Autres actifs	Inactifs	Ensemble	
Propriétaires non accédants	11.0	0.7	8.5	3.6	3.5	3.4	13.9	1.4	0.4	53.6	100.0	4.821
Propriétaires accédants	4.7	0.7	10.0	12.4	16.3	9.0	35.2	1.7	1.7	8.3	100.0	2.976
Locataires H.L.M.	0.0	0.3	1.8	3.1	12.4	13.4	45.4	3.6	2.7	17.4	100.0	1.933
Locataires local loué vide	0.3	0.7	5.7	6.1	11.2	9.8	35.1	3.2	2.3	25.5	100.0	6.962
Logés gratuitement	2.5	4.3	3.1	5.0	9.3	5.5	20.4	4.8	5.9	39.3	100.0	1.747
Ensemble	5.5	1.1	6.8	6.3	9.5	7.3	27.4	2.6	2.0	31.4	100.0	17.124

Annexe 3.1.

Relation entre C.S.P. sexe et handicap, selon qu'il s'agit de l'individu enquêté ou du chef de ménage.

Handicap en annexe

INTERVIEWS	Agric.	Artis. Comm.	Cadres Sup.	Indust.	Cadres moyens	Employ.	O.Q. Contr.	Man. O.S.	Serv. Sal. Agric.	Etudi-ants	Retraités	Autres Actifs	Chô-meurs	Femm. Foyer	Incap. Mal.	TOTAL
Hommes	2.7	4.9	4.0	0.0	3.5	3.5	11.9	8.0	1.3	1.3	47.8	1.3	2.2	0.4	7.1	226
Femmes	4.8	2.2	0.4	0.9	0.4	4.4	1.7	2.6	4.4	0.4	38.9	0.0	2.2	31.4	5.2	229

CHEF DE MENAGE	Agric.	Artis. Comm.	Cadres Sup.	Indust.	Cadres moyens	Employ.	O.Q. Contrem	Man. O.S.	Serv. Sal. Agric.	Etudi-ants	Retraités	Autres actifs	Chô-meurs	Femm. foyer	Incap. maladie	TOTAL
Hommes	3.1	5.3	5.3	0.0	3.5	4.0	11.5	8.4	1.3	0.4	46.9	0.9	2.2	0.4	6.6	226
Femmes	4.8	4.4	3.1	0.9	1.7	6.6	13.1	7.9	3.9	0.0	45.0	0.0	0.0	6.6	2.2	229

Sans handicap

INTERVIEWS	Agric.	Artis. comm.	Cadres Sup.	Indust.	Cadres moyens	Employ.	O.Q. Contr.	Man. O.S.	Serv. sal. agric.	Etudi-ants	Retraités	Autres actifs	Chô-meurs	Femm. foyer	Incap. maladie	TOTAL
Hommes	7.0	7.5	7.5	1.4	11.2	11.1	18.2	9.3	6.0	4.2	13.1	0.6	1.9	0.6	0.4	696
Femmes	3.4	3.6	1.8	0.8	6.3	13.4	2.8	3.9	5.6	3.8	10.4	0.5	2.6	41.2	0.0	796

CHEF DE MENAGE	Agric.	Artis. comm.	Cadres sup.	Indust.	Cadres moyens	Employ.	O.Q. Contr.	Man. O.S.	Serv. sal. agric.	Etudi-ants	Retraités	Autres actifs	Chô-meurs	Femm. foyer	Incap. maladie	TOTAL
Hommes	8.3	7.3	8.9	1.6	12.1	10.9	18.1	9.6	5.7	0.9	14.2	0.3	1.1	0.1	0.3	696
Femmes	6.2	7.9	7.4	1.1	14.7	8.8	20.1	7.9	5.9	0.9	14.8	0.0	0.8	3.5	0.0	796

Indépendamment du handicap, C.S.P. en fonction du sexe.

INTERVIEWS	Agric.	Artis. comm.	Cadres sup.	Indust.	Cadres moyens	Employ.	O.Q. Contr.	Man. O.S.	Serv. sal. agric.	Etudi-ants	Retraités	Autres actifs	Chô-meurs	Femm. foyer	Incap. maladie	TOTAL
Hommes	6.0	6.8	6.6	1.1	9.3	9.2	16.7	9.0	4.9	3.5	21.6	0.8	2.1	0.5	8.1	923
Femmes	3.7	3.3	1.5	0.8	5.0	11.5	2.5	3.6	5.3	3.0	16.8	0.4	2.5	39.0	1.2	1026

CHEF DE MENAGE	Agric.	Artis. comm.	Cadres sup.	Indust.	Cadres moyens	Employ.	O.Q. Contr.	Man. O.S.	Serv. sal. Agric.	Etudi-ants	Retraités	Autres actifs	Chô-meurs	Femm. foyer	Incap. maladie	TOTAL
Hommes	7.0	7.2	8.0	1.2	10.0	9.2	16.5	9.3	4.7	0.8	22.2	0.4	1.5	0.2	1.8	923
Femmes	5.8	7.1	6.4	1.1	11.8	8.4	18.5	7.9	5.5	0.7	21.5	0.0	0.6	4.2	0.3	1026

L'examen des handicaps par C.S.P. ne traduit plus ce qui se dégageait de l'analyse des revenus (cf. annexe 2), la différence au niveau des retraités ne suffisant pas à tout expliquer. Mais la consommation médicale et le vécu des maux corroborent ce qui se dégage de l'examen handicap revenu. cf. plus loin.

Annexe 3.2.

Maux plus souvent recensés, consultations, médicaments et ordonnances en fonction de la C.S.P. du chef de ménage, en % (1)

	Exploitants agricoles				Artisans, petits commerçants				Professions libérales Cadres supérieurs				Cadres moyens employés				Contremaîtres, Ouvr. PP, PP, OS, manoeuvres				Personnels de serv. Inactifs				Effectifs			
	P	C	M	O	P	C	M	O	P	C	M	O	P	C	M	O	P	C	M	O	P	C	M	O	P	C	M	O
Maux et douleurs d'ordre général	3.6	1.3	2.0	1.4	7.0	3.3	7.2	6.8	4.3	1.3	3.2	2.7	14.9	12.5	11.2	10.5	28.2	27.0	25.7	25.6	41.9	54.6	50.6	53.0	444	152	249	219
Maux de tête	5.4	3.1	3.2	3.3	7.5	5.5	6.1	7.2	7.3	4.7	9.3	5.6	19.2	9.4	12.1	9.4	34.1	29.9	27.1	25.0	26.5	47.2	42.1	49.4	630	127	280	180
Tension nerveuse	3.7	1.8	3.9	3.3	5.0	3.1	2.2	2.3	9.0	3.7	5.6	6.0	18.0	9.8	11.3	10.7	33.1	33.1	32.5	32.6	31.1	48.5	44.6	45.1	456	163	231	215
Fatigue générale	4.2	2.4	2.5	2.7	6.9	6.1	7.5	7.6	9.3	4.3	4.5	4.3	19.0	11.6	14.0	13.5	31.6	30.5	29.5	29.2	29.0	45.1	42.5	42.7	637	164	200	185
Pieds, jambes enflés	4.4	4.3	2.9	3.1	4.1	3.2	6.2	5.5	4.8	1.1	2.3	2.4	19.0	9.7	12.4	12.6	29.9	29.0	22.6	22.8	37.8	52.7	52.7	53.5	294	93	129	127
Sensation de fatigue sans raison apparente	3.5	2.4	1.9	2.0	5.6	3.6	5.6	5.9	7.4	3.6	3.7	4.0	19.1	8.4	16.7	15.8	27.8	26.5	20.4	19.8	36.5	55.4	51.9	52.5	340	83	108	101
Mal au dos	6.6	6.3	5.1	5.6	6.6	7.1	7.6	6.3	8.5	2.7	3.8	3.5	18.5	9.8	11.4	12.0	33.1	31.3	27.8	26.1	27.8	42.9	44.3	46.5	472	112	158	142

Maux plus souvent recensés, consultations, médicaments et ordonnances en fonction de l'âge, en pourcentage (1)

	18/24 ans				25/35 ans				36/49 ans				50/64 ans				+ 64 ans				Effectifs			
	P	C	M	O	P	C	M	O	P	C	M	O	P	C	M	O	P	C	M	O	P	C	M	O
Maux et douleurs d'ordre général	6.5	7.9	4.8	4.6	11.7	8.6	3.2	8.2	23.0	17.1	22.5	20.5	28.8	28.9	28.9	28.8	30.2	37.5	36.3	37.9	444	152	249	219
Maux de tête	10.8	9.4	6.8	3.3	20.2	17.3	17.5	12.8	29.7	18.1	22.9	23.3	23.7	23.6	28.2	28.3	15.7	31.5	24.5	32.2	630	127	280	180
Tension nerveuse	9.9	4.3	3.0	2.3	17.5	11.0	10.8	10.7	25.7	17.2	22.5	20.9	27.6	33.7	34.6	36.7	19.3	33.7	39.0	29.3	456	163	231	215
Fatigue générale	11.6	7.3	5.5	4.9	20.6	15.9	11.5	14.1	25.0	19.5	23.0	22.7	22.0	23.8	29.5	25.4	20.9	33.5	31.5	33.0	637	164	200	185
Pieds jambes enflés	6.8	6.5	3.9	3.9	14.6	8.6	8.5	7.9	23.1	19.4	20.9	21.3	29.8	31.2	29.5	29.1	25.9	34.4	37.2	37.8	294	93	129	127
Sensation de fatigue sans raison apparente	10.0	3.6	2.8	3.0	15.6	9.6	10.2	7.9	22.4	19.3	20.4	20.8	27.1	24.1	27.8	27.7	25.0	43.4	38.9	40.6	340	83	108	101
Mal au dos	10.2	5.4	2.5	1.4	20.6	17.3	12.0	12.0	25.2	20.5	25.3	23.2	25.4	26.8	27.8	29.6	18.6	29.5	32.3	33.8	472	112	158	142

(1) Les pourcentages sont calculés par rapport aux effectifs totaux donnés dans les dernières colonnes des tableaux.

3 DEC. 1980

Case - no. 1

